Un drapeau, c'est de la toile au bout d'un bâton qui vit, une toile qui parle, et où l'âme de trente millions d'hommes a passé avec toute son histoire et toute sa vertu.
Lacordaire.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Si l'Eglise se retirait au désert, emportant avec elle son catéchisme et tous les rayons de la vérité chrétienne, les horreurs du paganisme et de l'esclavage antique reviendraient sur la terre.
Jules SIMON

RÉDACTEUR: J. VALOIS, O.M.I. ADMINISTRATEUR: L. BUSSIÈRE, O.M.I.

23ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 28 février 1934 — No 52

L'école

Le grand problème politico-religieux

Notre constitution scolaire --- Les lois chiffon de papier
La Force prime le Droit -- Grandeur des nations

Nous n'aurions pas cru opportun de ramener la triste question scolaire, si les deux coryphées de la Chambre (Anderson et Gardiner) ne l'avaient eux-mêmes remise sur le tapis.

Mais, puisque le chef de l'opposition a jugé bon, l'autre jour, de mettre sous le nez du premier ministre combien vaines au bonheur du pays sont les lois francophobes et anticatholiques de 1930 et 1931, dont le parti actuellement au pouvoir est l'auteur; puisque l'honorable monsieur Gardiner a défié son antagoniste d'user aux élections de 1934 du même stratagème honteux et dégradant auquel on eut recours en 1929; puisque l'honorable monsieur Anderson continue de se vanter d'avoir (par les lois auxquelles nous nous objecterons toujours, parce qu'elles lèsent nos droits et violentent notre conscience) rétabli la concorde provinciale; et parce qu'il est souverainement important que les nôtres ne s'endorment pas dans la résignation de l'esclave impuissant, mais se dressent et persistent à revendiquer fièrement leur juste dû de chrétiens et de citoyens aussi libres, de par le Droit des nations, que monsieur Anderson et ses mameluks; pour ces raisons et plusieurs autres, rappelons les principes fondamentaux sur lesquels repose notre véritable législation scolaire.

❖ ❖ ❖

En annexant l'Ouest au Dominion, en 1870, le gouvernement britannique s'exprima ainsi:

"Désirant ardemment voir le Territoire du Nord-Ouest faire partie de la Puissance, le gouvernement impérial n'a pas l'intention d'agir autrement qu'avec la bonne foi la plus entière vis-à-vis les habitants du Nord-Ouest... Le peuple peut compter que le respect et l'attention seront étendus aux différentes croyances religieuses... Les anciens habitants du pays devront être traités avec autant d'attention et de considération afin qu'ils puissent être préservés des dangers du changement qui se prépare."

La Constitution des Territoires du Nord-Ouest (notre pays, ainsi appelé alors), élaborée en 1875, porte l'alinéa que voici:

"Lorsque et aussitôt qu'un système de taxation aura été adopté dans un district ou une partie des territoires du Nord-Ouest, le lieutenant-gouverneur, par et du consentement de son conseil ou de l'assemblée, selon le cas, passera toutes les ordonnances nécessaires au sujet de l'instruction publique; mais il sera toujours pourvu qu'une majorité des contribuables d'un district ou d'une partie des territoires du Nord-Ouest, ou d'aucune partie moindre ou subdivision de tel district ou partie, sous quelque nom qu'elle soit désignée, pourra y établir telles écoles qu'elle jugera à propos, et imposer et prélever les contributions ou taxes nécessaires à cet effet; et de plus, que la minorité des contribuables de tel district ou subdivision, qu'elle soit protestante ou catholique romaine, pourra y établir des écoles séparées, et que dans ce dernier cas, les contribuables qui établiront des écoles protestantes ou catholiques romaines séparées ne seront assujettis au paiement que des contributions ou taxes qu'ils s'imposeront eux-mêmes à cet égard." (Victoria 38, chapitre 49, article 11. Statuts revisés, chapitre 50, article 14.)

❖ ❖ ❖

Voilà notre credo et notre charte scolaires authentiques. Remarquez que le texte ci-dessus autorise la majorité aussi bien que la minorité d'un endroit quelconque, à établir des écoles de son choix.

Il est vrai qu'en 1905, lors de l'érection de la Saskatchewan et de l'Alberta en provinces autonomes, harcelé par le fanatisme des deux côtés de la Chambre et menacé par ses propres partisans orangistes, Laurier, qui avait d'abord proposé que l'on conservât le texte de 1875, céda devant l'orage et consentit à un arrangement boiteux n'accordant qu'à la seule minorité le droit aux écoles de son choix. D'où suit l'absurdité que plus nous sommes nombreux dans une localité, plus le parti opposé nous domine et nous assujettit. C'est de cela que s'est joyeusement prévalu monsieur Anderson pour rendre impossible une école catholique dans un groupement catholique, une école canadienne-française dans un groupement canadien-français.

❖ ❖ ❖

Par son ouvrage THE EDUCATION OF THE NEW CANADIAN, (paru en 1918), on connaît les idées scolaires de monsieur J. T. M. Anderson, d'abord instituteur et puis inspecteur d'écoles. C'est l'anglicisation à outrance, même s'il faut pour cette fin laisser l'enfant ignorer Dieu. Veuillez noter que nous n'entendons pas représenter monsieur Anderson comme athée, ni n'affirmons que ses sentiments intimes le poussent à la persécution. Son attitude là-dessus est étrangère à nos connaissances. Faisons silence sur les moyens qu'il prit en 1929 pour arriver au pouvoir, ne nous abaissons pas non plus à rappeler les sordides paroles prononcées du haut de l'estrade, et avec un dévergondage inouï par certains orateurs (?) qui, en 1929, faisaient profession de batailler pour monsieur Anderson, et, depuis, ont fourni des causes aux avocats et aux juges des cours criminelles, comme ils ont donné de l'emploi aux geôliers de nos prisons. Aux élections de 1934, le premier ministre s'abstiendra certainement d'accepter leurs services: son honneur et son intérêt le demandent.

(La suite paraîtra la semaine prochaine)

Tremblement de terre

MANAGUA, Nicaragua. — Managua ressent une légère secousse pendant dix secondes qui n'eut pour résultat que de faire hurler les chiens.

Marché du poisson en danger

WINNIPEG. — Un bill prohibant toute importation de poisson aux Etats-Unis est présenté au Congrès américain. S'il est accepté, cela veut dire la fin du commerce des pêcheries au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Aide aux fermiers

VICTORIA. — Le gouvernement de la Colombie canadienne prêtera la semence aux fermiers nécessiteux particulièrement dans la région de la Rivière-la-Paix.

Plein pouvoir à Doumergue

PARIS. — La Chambre des députés accorde à Doumergue le plein pouvoir de couper dans les dépenses gouvernementales par décret. Ce pouvoir lui a été accordé après qu'il eût menacé de résigner s'il y avait opposition.

Le vote a été de 18 à 8.

Programme d'aviation

PARIS. — La France dévoile son plan d'aviation au coût de $65,000,000. Le ministre des airs dit que la France veut reprendre le temps perdu dans la construction de son arme aérienne.

Funérailles du roi Albert

Toute la Belgique, plusieurs souverains, des personnages officiels étrangers rendent un dernier hommage au monarque défunt.

LE SERVICE FUNEBRE EST CHANTE DANS LA CATHEDRALE DE SAINTE-GUDULE

BRUXELLES. — Les funérailles ont été grandioses, et les cérémonies, tant religieuses que militaires, ont duré huit heures. Il est tombé une pluie légère pendant environ une demi-heure, pendant les cérémonies à la cathédrale de Ste-Gudule, mais la pluie avait cessé quand la procession se forma pour se rendre à Laeken. L'une des scènes les plus impressionnantes a été la manifestation faite par des détachements des alliés et de l'armée belge en face de l'église de Laeken.

Le bruit du canon annonça la fin de la procession des anciens combattants. Ce fut le signal de la marche du cortège à la cathédrale de Sainte-Gudule. Il y eut salve de 101 coups de canon.

Le service funèbre revêtit un caractère de grande splendeur. L'archevêque de Malines et le nonce papal attendaient le corps à la porte de la cathédrale et le précédèrent dans la procession jusqu'au catafalque, drapé aux couleurs nationales et entouré de cinq rangées de cierges disposés en pyramides. Dans le choeur, à droite et à gauche, avaient été dressés les trônes de la famille royale. Pour la première fois, le prince Léopold, qui devait être proclamé roi le lendemain, s'assit sur le trône de son père. A ses côtés avaient pris place des rois et des princes étrangers. La fameuse chorale de Malines fit les frais du chant à la messe pontificale de requiem. L'hymne national fut joué par la fanfare des grenadiers.

Le corps du roi Albert 1er a été déposé dans la crypte de la petite église située près du chateau royal à Laeken. Il repose près des restes de ses prédécesseurs, Léopold 1er et Léopold II.

Des chefs et de futurs chefs de plusieurs Etats monarchiques, des personnages officiels en vue de pays démocrates et des chefs des armées alliées ont escorté le cercueil, pendant qu'on le transportait du grand palais à la crypte de l'église située près du château royal à Laeken.

Couronnement de Léopold III

Léopold III prête le serment d'office en français et en flamand

VIVE LE ROI !

Il est proclamé ensuite officiellement roi et successeur d'Albert 1er

BRUXELLES. — Le prince Léopold est monté sur le trône de Belgique et a prêté serment de défendre la constitution devant les deux Chambres du parlement. Il sera connu sous le nom de Léopold III. Il succède à son père Albert 1er, et il est devenu roi officiellement après avoir prêté serment. Il est âgé de 32 ans. La prestation du serment s'est faite en français et en flamand, en présence des législateurs et des dignitaires du royaume.

Voici le serment prononcé par le roi: "Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge et de maintenir l'indépendance et l'intégrité nationales du peuple belge et l'intégrité du territoire." Le roi prit alors place sur le trône surmonté de cette inscription: "L'union fait la force". Il fit ensuite lecture du discours traditionnel et fut à maintes reprises applaudi, surtout quand il prononça cette phrase: Notre constitution est assez vaste et assez flexible pour s'adapter d'elle-même aux nécessités diverses de notre temps.

Les cloches des églises de Belgique annoncèrent la proclamation du nouveau roi.

L'indépendance de l'Autriche

La volonté du chancelier Dollfuss de libérer son pays d'une barbarie étrangère

Le chancelier Dollfuss adressait à la population autrichienne, il y a quelques semaines, une émouvante proclamation dont le ton particulièrement énergique atteste sa volonté d'en finir une bonne fois avec le terrorisme hitlérien.

M. Dollfuss chargeait le vice-chancelier Fey "de prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour garantir l'absolue sécurité du pays et pour mettre à la raison tous les ennemis de l'Etat", et "afin de la terreur et d'une barbarie étrangères à ce pays."

"Toute tentative de rébellion sera délivrer radicalement l'Autriche de supprimée par les mesures les plus sévères, conclut la proclamation. Mon gouvernement veut donner au pays du pain et du travail et en faire une Autriche allemande, chrétienne et libre. L'ennemi de ces tendances est l'ennemi de la patrie; il sera combattu sans merci."

Cargaison de nitrate et de ferraille

Elles sont destinées à la Russie, à la France, à la Grande-Bretagne et au Japon.

D'une part, dans le monde maritime du canal de Panama, on signale un brusque accroissement des cargaisons de nitrate, substance qui entre dans la fabrication de la poudre, et des cargaisons de ferraille destinées à la Russie, à la Grande-Bretagne et à la France, ainsi qu'un accroissement des cargaisons de ferraille, d'acier, de plomb et de coton — autre substance qui sert à la fabrication de la poudre — destinées au Japon. Le nitrate est acheté au Chili et est d'abord envoyé aux Açores, où il est transbordé. Les cargaisons destinées au Japon proviennent en grande partie, semble-t-il, de ports des Etats-Unis.

Hitler et Habicht

D'autre part, on attache de l'importance au fait que le chancelier Hitler a laissé clairement entendre que le chef naziste autrichien Théodore Habicht, qui vit en exil à Munich, n'était nullement autorisé à "sommer" le chancelier Dollfuss d'admettre des nazis au gouvernement de l'Autriche. Cela a atténué la tension que le discours de M. Habicht a produite. Les journaux allemands se sont abstenus de publier la "sommation" du nazi autrichien. Mais ils affirment que le gouvernement Dollfuss est une dictature terroriste qui devra néçessairement faire place à un régime naziste.

Il parait que l'intervention du chancelier Hitler n'a pas dissipé l'inquiétude que la situation autrichienne suscite dans le monde politique français.

La stérilisation

PASADENA, Californie. — La *Human Betterment Foundation* fait rapport que la loi californienne pour l'eugénisme a amené la stérilisation de 9,782 personnes depuis 1909, année où on commença à l'appliquer.

EN ESPAGNE

MADRID. — Le parti de l'Action républicaine de l'ancien premier ministre Azana, qui fut déjà puissant, s'unirait à deux autres groupes politiques pour constituer la gauche républicaine.

Le parti radical-socialiste indépendant, dirigé par l'ancien ministre de l'agriculture, Macelino Domingo, et le parti Orga, dirigé par l'ancien ministre des Finances Quiroga sont les partis qui s'uniront à celui d'Azana.

Ce merger de partis est effectué dans le but de redonner le pouvoir aux groupes républicains.

SESSION FEDERALE

La Banque centrale

Débat de trois heures sur la résolution et la première lecture --- M. Rhodes analyse son bill -- L'émission des billets, la réserve d'or, les pouvoirs de la Banque centrale

Le bill Rhodes adopté en première

Le bill établissant la Banque du Canada, ou Banque centrale, a été adopté en première lecture à la Chambre des Communes. Présenté tout d'abord sous forme de résolution, le projet a soulevé un débat. Mais ce débat, pour important qu'il était, consistait surtout en redites. Le ministre des Finances, M. E. N. Rhodes, en présentant le projet, a analysé le bill, insistant sur les pouvoirs qu'aura la nouvelle banque, son capital, la nomination de ses directeurs, l'émission des billets, la réserve métallique, etc. Nous donnons, un peu plus loin, un résumé du discours de M. Rhodes qui correspond à un résumé du bill.

Le ministre des Finances, M. E.-N. Rhodes, propose sa résolution qui a pour but d'établir au pays une banque centrale, appelée la Banque du Canada. Dans leur ensemble, la constitution et les pouvoirs de la banque centrale tels qu'exposés dans le bill, s'inspirent des recommandations du rapport de la commission Macmillan qui a fait enquête sur notre système bancaire. Comme l'avait recommandé la commission d'enquête, le bill pourvoit à ce que le capital-action soit détenu par le public et place les affaires de la banque sous la gérance des directeurs nommés en premier lieu par le gouvernement et en second lieu par les actionnaires. De même, les principaux officiers de la banque devront être nommés par le gouvernement pour un certain nombre d'années. Les nominations subséquentes seront faites par les directeurs de la banque avec l'approbation du conseil des ministres. Les banques à charte ne pourront pas détenir des actions de la Banque du Canada, ni leurs directeurs, ni leur employés.

L'émission des billets

On donne à la banque centrale seulement le pouvoir d'émettre des billets, à condition qu'on laisse aux banques à chartes la permission de maintenir en circulation un nombre limité de billets. La banque centrale remplira les fonctions du ministère des finances au point de vue de l'émission des billets du Dominion et émettra à leur place des billets de la Banque du Canada. Au début, les banques à chartes auront le pouvoir d'émettre des billets au montant de leur capital payé, mais ce pouvoir sera rétréci d'une année à l'autre. Dans les cinq prochaines années commençant le 1er janvier 1936, les banques seront obligées de racheter leurs billets dans la proportion de 5 pour cent de leur capital payé et pendant la période de 1941 à 1945, 10 pour cent de leurs billets auront été rachetés. Ainsi le bill offre un compromis. Il

(Suite à la page 2)

Pie XI dénonce la stérilisation

Lors de la lecture du décret qui approuve les miracles pour la canonisation de von Pazham, samedi dernier, Sa Sainteté Pie XI, dans son allocution, a dénoncé énergiquement "une initiative moderne qui mène aux erreurs et horreurs de la vie païenne". On interprète les paroles du pape comme une condamnation directe des lois récemment adoptées en Allemagne, notamment le décret de stérilisation obligatoire.

Sa Sainteté flétrit "l'exaltation d'idées et de pratiques qui ne sont ni chrétiennes ni humaines — et tout particulièrement une exaltation d'orgueil racial qui ne peut qu'aboutir à une arrogance absolument contraire à l'esprit chrétien et humain.

Faisant allusion à la prochaine canonisation du capucin allemand, Conrad von Parzham, le pape déclare que la Providence "veut mettre en lumière cette noble figure à un si tragique moment de l'histoire."

Le monde, enlisé dans le bourbier matérialiste, a certainement besoin de mâles exemples de courage pour le relever et de la lumière qui émane des vertus chrétiennes pour le guider dans les systèmes et les idées qui surgissent chaque matin, comme une nouvelle levée de champignons, afin qu'il puisse discerner l'aliment du poison.

L'on s'apprête, en notre province, s'il faut ajouter foi aux rumeurs, à légaliser la pratique immorale de la stérilisation.

Même des ministres (protestants, sans doute) encouragent nos législateurs à s'arroger un pouvoir qui les dépasse. Lors d'un "presbytery", tenu récemment à Yorkton, en Saskatchewan, les révérends ont adopté la résolution suivante: "Il est résolu que, dans l'opinion de ce "presbytery", la législature serait bien inspirée de passer une loi de stérilisation des faibles d'esprit semblable à celle de l'Alberta. Le révérend E. C. Bewell présidait le chapitre presbytérien.

Il est inconcevable que des ministres qui s'attribuent la mission de continuer l'oeuvre moralisatrice du Christ sur la terre, donnent en une si grossière erreur!

Catholiques, remercions la divine Providence de nous avoir fait naître dans une religion dont le chef ne peut se tromper en matière de dogme et de morale.

Pie XI relève le défi d'Hitler

Une lutte est imminente entre le catholicisme et le nazisme en Allemagne. La jeunesse en serait l'enjeu. D'après une nouvelle datée de Berlin, Sa Sainteté Pie XI aurait accepté le défi d'Hitler et se serait opposé énergiquement à ce que l'Eglise renonce à son emprise sur les jeunes.

Le chargé d'affaires d'Hitler, le Dr Rudolf Bultmann, aurait quitté la Cité Vaticane sans avoir pu s'entendre avec Sa Sainteté. Une conférence de deux heures entre le chancelier et le cardinal Karl Joseph Shulte de Cologne, n'a pas réussi à clarifier l'atmosphère.

On mentionne comme signe d'une nouvelle tension religieuse en Allemagne le fait que le livre "Le Mythe du XXe siècle", du Dr Alfred Rosenberg, le dictateur philosophe de la nouvelle Allemagne, vient d'être mis à l'index par le pape, et que ce dernier a donné instructions aux prêtres allemands de cesser la lutte contre le protestantisme, afin de conserver toutes leurs forces pour combattre le paganisme.

Le Pape ne badine pas lorsqu'il s'agit de sauvegarder l'âme de la jeunesse. Mussolini en sait quelque chose. Hitler aura-t-il assez d'humilité ou de sagesse pour imiter la conduite du premier ministre d'Italie? Comprendra-t-il à temps qu'il s'attaque à plus fort que lui? Hitler devra se plier ou se briser, car le pape ne sacrifiera jamais l'influence chrétienne sur la jeunesse.

Cet exemple, qui vient de haut, devrait inspirer tous les catholiques du monde entier dont les enfants sont sous la menace continuelle des logcs.

S. Ex. Mgr Gauthier et la C.C.F.

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, vient de mettre ses diocésains en garde contre le socialisme qui se déguise sous les livrées de la C.C.F., dans une pastorale lue, dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse.

Son Excellence, dans une étude approfondie du programme C. C.F., en restant "en dehors de toute question de politique et de personnes, montre les raisons que Nous avons de l'incriminer".

"Le principal auteur de la C.C.F. a pu déclarer que "ce programme est fondé sur des principes franchement socialistes" (Toronto Star, 8 décembre 1932). Il dit la vérité, déclare Mgr Gauthier. Tel quel, il s'appuie sur une philosophie sociale que nous ne pouvons approuver."

Son Excellence termine son étude du programme de rénovation sociale de la C. C. F. en ces termes: "Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il nous offre incontestablement une forme de socialisme qui ne mérite pas l'adhésion des catholiques."

Nous espérons pouvoir bientôt présenter à nos lecteurs ce travail où ils trouveront la confirmation des idées émises par le Patriote au cours de sa lutte contre le socialisme et le communisme qui, hélas! font leur trouée même parmi les rangs des catholiques. — J. V.

Aug. Sandino, chef rebelle, mis à mort

Pendant cinq ans il avait fait le coup de feu contre le gouvernement de Nicaragua

MANAGUA, Nicaragua. — Un communiqué d'Etat annonce que le général Augustino C. Sandino, fameux chef rebelle a été tué avec son frère Socrate Sandino et deux amis, dans la banlieue de Managua. Les quatre sont tombés sous les balles de la Garde Nationale.

L'an dernier, Augustino Sandino, qui pendant cinq années avait lutté de toutes façons contre le gouvernement élu du Nicaragua et les marins américains opérant dans son pays, redevint le simple monsieur, Augustino Cesar Sandino, planteur et officier de la paix. Il retourna sur "sa terre, sur la rivière Coco et construisit sa maison à Wiwili, petit village situé près de Bocay."

Avec 100 de ses anciens disciples, il organisa la société appelée "El Co-operative Rio Coco", administrée sur une base collective, pour la mise en marché des récoltes et l'exploitation des ressources naturelles dans la région.

Récompense offerte

PARIS. — Le premier ministre Gaston Doumergue offre la somme de 100,000 francs pour l'arrêt, mort ou vivant, du mystérieux assassin du juge Albert Prince, "l'homme qui savait tout" sur le scandale de Stavisky.

Il parait que Prince était en possession de documents qui auraient pu faire condamner des anciens ministres et des membres du parlement.

LISEZ-MOI CA !

En Belgique

La monarchie en Belgique

En montant sur le trône de Belgique, Léopold III deviendra le quatrième roi de son petit pays.

Son grand oncle, Léopold 1er, fut le premier souverain de la Belgique à la suite de la révolte des Belges contre le roi des Pays-Bas, en 1830. Léopold II succéda à son père Léopold 1er. Il était l'oncle du roi Albert et le grand oncle de Léopold III.

La Belgique faisait partie de la France vers la fin du 18ème siècle, mais les grandes puissances déterminées à ne pas laisser la France en possession perpétuelle de ce territoire, forcèrent l'établissement d'un nouveau royaume, composé de la Belgique, de la Hollande. Ce traité fut confirmé par le traité de Vienne en 1815.

Les Belges s'insurgèrent contre le chef de ce royaume. Les grands pouvoirs, en présence d'une guerre générale, si la France intervenait, se réunirent en conférence à Londres, le 20 janvier 1831 et décrétèrent que la Belgique serait dorénavant un Etat perpetuellement neutre.

Ils cherchèrent un monarque et le trouvèrent dans la personne de Léopold 1er, à cette époque prince de Saxe-Cobourg en Allemagne. Léopold avait été auparavant officier dans l'armée russe. En 1830 il avait refusé la couronne de Grèce.

Léopold 1er monta sur le trône le 21 juillet 1831, après avoir prêté serment d'allégeance à la nouvelle constitution du pays. On ne prédisait pas longue vie au nouveau royaume. Toutefois, grâce à une administration aussi sage que bienveillante, Léopold réussit à unifier son petit peuple et en faire une nation solidement homogène.

Léopold mourut le 10 décembre 1865, et son fils, Léopold Louis Philippe Marie Victor, devint Léopold II. Ce dernier se fit remarquer aussi par sa grande habileté, son intelligence et sa bonté. L'événement le plus important de son règne fut l'établissement du libre-Etat du Congo.

Léopold II mourut à Laeken, le 17 décembre 1909, après un règne de 43 ans. Comme il n'avait pas de fils, la couronne passa à son neveu, Albert, qui prêta le serment royal le 23 décembre 1909.

Témoignages de sympathies

Le monde entier pleure la mort du roi héroïque -- "L'Empire britannique ne peut jamais oublier.." dit le roi George V en exprimant notre sympathie aux fils du roi Albert de Belgique.

"L'Empire britannique ne peut jamais oublier..."

De Londres, Sa Majesté a exprimé la tristesse de l'Empire à l'occasion de la mort d'Albert, roi des Belges, en envoyant le message suivant au duc de Brabant, son héritier.

"C'est avec la plus profonde tristesse que mon peuple et moi avons appris la mort tragique de votre illustre père et je m'empresse de vous offrir notre cordiale sympathie à vous et au peuple de Belgique.

"L'Empire britannique ne peut jamais oublier la figure héroïque dont le courage inspira les Alliés durant les années sombres de la guerre et il s'unit au peuple belge pour pleurer la perte d'un ami et d'un allié sincère."

Soldats canadiens

Au nom des soldats canadiens qui combattirent dans les Flandres pour la cause que servit Albert avec tant d'héroïsme, le ministère de la Défense nationale à Ottawa a publié la déclaration suivante:

"La triste nouvelle de la mort accidentelle du roi Albert en Belgique sera reçue avec un très grand regret par les membres des troupes expéditionnaires canadiennes. Durant la guerre, il visita en plusieurs occasions nos troupes dans les tranchées et dans les camps de réserve. On estime hautement l'exemple que le roi Albert et Sa Majesté la reine des Belges donnèrent en demeurant dans le petit secteur de leur pays qui n'était pas envahi par l'ennemi et en partageant les souffrances et les dangers de leur peuple.

"Ceux qui assistèrent au retour de Leurs Majestés à Bruxelles, à Mons et dans les autres villes belges en novembre 1918, et qui virent la chaleur de la bienvenue qu'elles reçurent de leurs citoyens, apprécieront dans sa plénitude la grandeur de l'affection que leur peuple entretenait à leur endroit et sympathiseront profondément avec lui et avec Sa Majesté la reine dans leur grande perte."

Sa Sainteté

Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans un télégramme à la reine Elisabeth, dit: "Nous vous présentons nos plus cordiales condoléances et nous implorons le Dieu très bon de donner la paix des justes à l'âme d'un souverain si aimé et si digne et Nous demandons la grâce de la consolation céleste pour votre majesté, la famille royale et la nation entière si cruellement éplorée."

La France s'inquiète surtout de la tragédie et espère que Léopold III sera aussi bon allié que le roi Albert. Le premier ministre Gaston Doumergue et ses deux vice-premiers, André Tardieu et Edouard Herriot, ont décidé d'apporter personnellement à Bruxelles, des condoléances de la nation.

Les témoignages

David Lloyd George, qui fut premier ministre de la Grande-Bretagne durant la guerre, dit qu'Albert était "un monarque sage et un homme excellent."

Alexandre Millerand, ancien président de la France, déclara que le monarque décédé "était un roi chevaleresque, qui va rejoindre dans l'histoire légendaire le maréchal Ferdinand Foch et le maréchal Joseph Joffre."

Le président Paul Von Hindenburg, d'Allemagne, a télégraphié: "Je suis navré par la nouvelle de la mort soudaine de Sa Majesté, le roi des Belges. Je vous prie d'agréer ma plus profonde sympathie."

Le président Roosevelt, des Etats-Unis, dit qu'il fut "navré d'une façon que les mots ne sauraient exprimer en apprenant la mort tragique de Sa Majesté." "Les Etats-Unis", câbla M. Roosevelt, "sympathisent avec Votre Majesté dans la perte d'un souverain si universellement aimé et dont l'énergie et la sagesse furent autant consacrées aux idéals de paix et de justice parmi les nations du monde."

L'archevêque de Canterbury dit qu'Albert "malgré le danger imminent, refusa de trahir l'honneur de son pays."

L'évêque de Londres voit dans sa mort "une perte terrible pour l'Europe."

De Stanford University, Californie, Herbert-C. Hoover, ancien président des Etats-Unis, qui fut l'ami intime et le collaborateur de l'illustre défunt durant la guerre, déclare ce qui suit: "Il laissera le souvenir d'un des principaux personnages de la guerre non seulement à cause de son courage et de son habileté militaires mais aussi pour son grand courage moral."

Comme ouvrier

"Durant sa jeunesse, il avait, sous un nom emprunté, travaillé comme simple journalier sur le Great Northern Railroad aux Etats-Unis, dit l'ancien président. Il se plaisait à me raconter que ce fut là une des périodes les plus heureuses de sa vie qu'il dut terminer à regret pour répondre à l'appel du devoir dans son pays. L'Amérique s'unit à la Belgique pour pleurer la perte d'un grand homme."

Il y a quinze ans, le roi Albert et la reine Elizabeth, accompagnés du prince Léopold, avaient visité le Canada et les Etats-Unis.

En apprenant l'affreuse nouvelle, le premier ministre Mussolini a télégraphié ses "plus profonds regrets" à la reine Elisabeth, à la princesse du Piémont, au président du Conseil de Belgique et au premier ministre de Belgique, le comte de Brocqueville.

La session

(Suite de la 1ère page)

approuve la simplification de notre monnaie en circulation tout en maintenant le privilège qu'ont les banques d'avoir des billets dans les petits centres.

La réserve d'or

Le bill pourvoit aussi à ce que les banques remettent à la banque centrale, quand il lui sera permis de commencer ses opérations, tout l'or qu'elles détiennent au Canada; et tous les profits résultant de la vente ou de la révaluation de cet or devront être versés au fonds du revenu consolidé du gouvernement fédéral. Cependant il est dit que les profits réalisés sur l'or détenu par des banques à chartes sur des engagements à l'étranger, devront retourner aux banques.

Le bill accorde le pouvoir au gouverneur en son conseil d'obliger toutes les personnes qui ont de l'or au Canada de le verser à la banque centrale.

Les banques à chartes

En même temps qu'il présente la résolution au sujet de la banque centrale, le ministre des Finances présente celle relative aux banques à chartes. Cette mesure est destinée à prolonger de dix ans les chartes des banques commerciales. Les principaux changements portent sur l'émission des billets et la section 91 au sujet du taux maximum d'intérêt. Le bill pourvoit à la réduction de la double responsabilité des actionnaires; cette réduction sera au pro rata de la retraite du privilège d'émission. La section 91 est amendée de telle sorte qu'une banque ne puisse pas exiger plus de 7 pour cent d'intérêt: une amende sera imposée pour chaque infraction à la loi.

D'autres articles de la loi

Il est dit aussi, dans le bill, qu'on ne limitera pas à $2,000 les dépôts des femmes mariées dans la province de Québec. Les directeurs des banques ne pourront pas voter ou ne pourront pas être présents à leurs assemblées quand il s'agira d'approuver des credits pour eux-mêmes ou pour les entreprises dans lesquelles ils sont intéressés. Les autres modifications sont d'importance secondaire. Ils font suite aux changements inévitables apportés à la loi des banques par la création de la banque centrale.

A Ottawa

Le bureau-chef ou siège social de la Banque du Canada sera à Ottawa. Mais la banque aura le pouvoir d'établir des succursales au Canada et à l'étranger.

Le capital initial de la banque sera de $5,000,000, en actions de $100 chacune, portant un intérêt cumulatif de 6 pour cent. Nul actionnaire ne pourra détenir plus de 50 actions et seuls les sujets britanniques pourront être actionnaires. Mais nul directeur, actionnaire, ou employé d'une banque à charte n'aura le droit d'être actionnaire de la banque centrale. Les actions seront offertes au pair, au public, par le ministre des Finances. Elles ne comportent pas la double responsabilité. Le capital de la banque pourra être augmenté de temps à autre par l'autorité des actionnaires et avec l'approbation du gouverneur en son conseil.

Les directeurs

La Banque du Canada sera gérée par un bureau de direction composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de sept directeurs. Les premiers gouverneur, sous-gouverneur (et sous-directeur adjoint) seront nommés pour sept ans et leurs salaires seront fixés par le conseil des ministres. Par après, les nominations seront faites par les directeurs, avec l'approbation du conseil des ministres. Les premiers directeurs seront désignés par le ministère, comme suit: un, jusqu'à la troisième assemblée annuelle; deux, jusqu'à la quatrième assemblée annuelle; deux, jusqu'à la cinquième assemblée annuelle; et deux jusqu'à la sixième assemblée. Subséquemment, les directeurs seront nommés pour cinq ans. Les gouverneurs et les directeurs devront être sujets britanniques; ils ne devront faire partie ni du parlement fédéral, ni des législatures provinciales, ni du fonctionnarisme fédéral, ni du fonctionnarisme provincial. On dit aussi que le gouverneur et ses assistants ne pourront pas être directeurs, officiers ou employés d'aucune banque à charte ni d'aucune institution financière, ni être actionnaires d'aucune banque à charte ou institution financière au Canada.

Les pouvoirs de la Banque

Les pouvoirs de la banque centrale seront les mêmes que ceux que l'on accorde pour l'exercice des fonctions d'une pareille banque. Ils comprennent les opérations du marché ouvert, celles du réescompte, etc. On lui permettra de vendre et d'acheter du métal-or et du métal-argent, de transférer les fonds et d'échanger les effets de commerce. Il lui sera également permis de faire certains placements et de placer ses fonds dans des émissions à court et à long terme garanties par le gouvernement du Dominion ou les gouvernements provinciaux. On ne fait que mettre une limite à ses placements sur des émissions à long terme. Les banques à chartes pourront obtenir du crédit de la banque centrale comme elles en obtiennent actuellement du ministère des Finances en vertu de la loi des Finances. Celle-ci sera révoquée.

Le ministre définit encore quelques autres échanges qui pourront être faits entre la banque centrale et les banques commerciales, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Seulement, il est défendu à la banque centrale de détenir des actions dans les banques à chartes et des intérêts dans les entreprises privées, de prêter sur des immeubles, d'accepter des dépôts pour un terme fixe et de payer des intérêts sur les dépôts.

La banque devra agir à titre d'agent financier du gouvernement.

Lorsque la banque centrale commencera ses opérations, on cessera les émissions des billets du Dominion et elles seront assumées par la banque. Le gouvernement transférera à la banque tout l'or qu'il détient pour le remboursement des billets ainsi que le métal-argent acquis selon les termes des ententes internationales et des titres du Dominion portant un intérêt de 3 pour cent pour la somme des billets non garantie. Les banques à chartes auront payé, entre temps, tous les billets du gouvernement émis en vertu de la loi des Finances. Les billets de la banque centrale ne seront pas remboursables qu'en lingots d'or, contenant environ quatre cents onces de métal. La banque centrale sera obligée d'avoir une réserve pour couvrir les billets en circulation et les dépôts. Cette réserve sera d'or, d'argent et de billets de change étrangers, et elle sera de 25 pour cent des billets en circulation et des dépôts.

On exigera des banques à chartes qu'elles maintiennent des dépôts à la banque centrale équivalent à 5 pour cent de leurs propres dépôts, et le conseil des ministres est autorisé à garantir ces dépôts (ceux à la banque centrale).

Certaines mesures sont prises pour établir un fonds de réserve qui sera alimenté en tant que les recettes de la banque seront bonnes. En même temps on pourvoit à ce que le ministre des Finances reçoive des rapports hebdomadaires, mensuels et annuels des opérations de la Banque du Canada.

Choses agricoles

Cours gratuits pour fermiers

REGINA. — L'Université de la Saskatchewan élabore un programme avec la société d'agriculture de Weyburn d'un cours gratuit de dix jours à Weyburn, du 6 au 16 mars, pour les enfants fermiers. Durant la première semaine, on y discutera le soin, l'alimentation du bétail de la ferme. Il y aura étude des mauvaises herbes, de l'engrais, des insectes et des méthodes de culture. Les 9 et 10 mars, démonstration de boucherie, et de tannage, étude de la machinerie et du jardinage.

Beurre de Nouvelle-Zélande

HALIFAX. Quatre-vingt-quatre tonnes de beurre de la Nouvelle-Zélande sont mises en vente à Montréal et Toronto.

Gateau des pauvres gens

Dans la recette du 'Gateau des pauvres gens", publiée le 7 février, une ligne importante a été omise: "2 tasses de raisin."

La recette complète se lit comme suit:

2 tasses de raisin
1 tasse de sucre brun
½ tasse de graisse
1 tasse d'eau
1 cuiller à thé de sel.
1 cuiller à thé de clou, gingembre, canelle.

Bouillir le tout 3 minutes, laisser refroidir. Ajouter 1 cuiller à thé de soda; 2 tasses de farine, des amandes pilées... si on peut. Cuire à feu modéré.

Le marché

Les grains

WINNIPEG

No. 1 hard SHRLDU SHRLDE

BLE. — No 1 nord, 61 3-8; no 2 nord, 61 1-2; no 3 nord, 60; fourrage, 150; voie, 64 1-4.

AVOINE. 2 C. W., 32 7-8: 3 C. W., 30 7-8; ex. 1 fourrage, 31 7-8; No 1 fourrage, 30 3-8; No 2 fourrage, 29 1-8; rejetée, 25 1-8; voie, 32 3-4.

ORGE. — 3 C.W., 39 1-4; 4 C. W., 37 3-4; voie, 38 7-8.

LIN. — 1 N. W., 150; 2 C. W., 146; 3 C. W., 138; rejeté, 138; voie, 150.

SEIGLE. — 1 C. W., 45 3-4; 2 C. W., 41 3-8; voie, 46.

Le bétail

SASKATOON

Arrivées de bétail peu nombreuses, mais le marché était ferme.

Porcs à bacon se vendirent $8.70 pour livraison au wagon, choisis, $1 prime par tête; bouchers, $8.20; légers, .. 6 à $8.20.

PRINCE-ALBERT

Peu d'arrivées en fin de semaine. Samedi, le marché aux porcs ferme à $8.60 et $8.70 pour bacons, nourris et abreuvés. Aucun mouton offert.

La Bourse

Les banques de Saskatoon émirent les taux suivants sur la livre sterling anglaise et le dollar américain à 2 heures, lundi dernier.

Sterling	$5.17	$5.05
Etats-Unis	$102	.99

Le département des bons postaux du Bureau de Poste n'accepte pas les numéraires des E.-U.. Il quote les prix suivants pour les bons postaux étrangers:

Dollar américain	$1.02
Livre anglaise	$5.15
Livre australienne	4.25
Nouvelle-Zélande	4.25
Livre sud-africaine	5.25

LE PATRIOTE de l'Ouest
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes
BUREAU: 1303 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964
ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

:-: La situation en Autriche :-:

Mise en demeure à Dollfuss

VIENNE, 20. — Le gouvernement Dollfuss a reçu ce matin le texte d'un discours où le chef des nazis autrichiens, M .Théodore Habicht, qui vit en exil à Munich, le met en demeure d'admettre des nazis dans le gouvernement de l'Autriche, d'ici le midi du 28. Il a interdit aux journaux de publier ce texte ou de le commenter.

Le gouverneur de la Carinthie, un nazi, M. WKernmayer, a refusé aujourd'hui de résigner sa charge.

❖ ❖ ❖

ROME, 20. — Le gouvernement italien a fait dissoudre une association naziste à Trieste, après avoir confisqué 350 bombes à un Allemand et à deux Autrichiens.

❖ ❖ ❖

VIENNE, 20. — Le service téléphonique a été interrompu aujourd''hui, entre la capitale et plusieurs autres villes de l'Autriche occidentale, notamment Salisburg. On croit que des troubles se sont produits à ces endroits. Les officiels sont d'avis que les socialistes ont dû se livrer à des actes de sabotage.

Carbai arrêté

Vienne., 20. — Alexandre Garbai, ci-devant président de l'éphémère république soviétique de Hongrie, a été mis en prison à Vienne aujourd'hui. Garbai était socialiste et non communiste. S'il figura dans le gouvernement soviétique de Budapest, ce fut dans l'espoir qu'il attirerait au nouveau régime, instauré en Hongrie en 1919, les suffrages socialistes.

Bombardement

IUNSBRUCK, Autriche, 20. — Les dernières résistances des Socialistes sont marquées, la nuit dernière, par le bombardement, de l'hôtel de ville et de la bibliothèque. Trois sont blessés, le poste de radio et une école sont endommagés.

Vienne pend un 8e socialiste

VIENNE. — Le gouvernement autrichien a envoyé un socialiste, — le huitième — à l'échafaud pour avoir participé à l'insurrection hier soir. Il a aussi démoli délicatement le monument à la République, pour le transporter au musée municipal.

Un rapprochement avec les nazis désiré par les socialistes

LA LOI MARTIALE EST LEVEE ET LE GOUVERNEMENT SEMBLE MAITRE DE LA SITUATION

VIENNE, 21. -Les socialistes cherchent à se rapprocher des nazis d'Autriche aujourd'hui. Les chefs nazis déclarent qu'ils sont embarrassés par l'offre de coopération des socialistes aigris par la guerre civile de la semaine dernière, ainsi que par une offre d'armes. Ils disent que leur programme comporte la prise du pouvoir par l'intermédiaire de l'armée de la police et de la gendarmerie, et non par une insurrection.

Jusqu'ici, les socialistes ont appuyé le chancelier Dollfuss dans sa campagne contre les nazis. Ils désavouaient sa politique, mais considéraient son régime comme le moindre des maux. Maintenant, ils tournent au nazisme, même si celui-ci doit gagner toute l'Autriche. Ils prétendent que les nazis leur offrent plus que le gouvernement actuel.

Cependant, on conteste, dans certains milieux officiels, que plusieurs nazis entreront dans le gouvernement, ce dernier étant maintenant capable, selon eux, d'accomplir tout ce que le chancelier Hitler a fait en Allemagne.

La loi martiale a été levée aujourd'hui, après avoir subsisté tout le tempus de la guerre civile. Cela indique que le gouvernement est sûr de la situation, malgré l'ultimatum des nazis d'avoir à leur accorder des postes gouvernementaux dans un délai de huit jours.

Premier pas

VIENNE, 22. -Le premier mouvement d'organisation de Dollfuss est la nomination de directeurs pour l'imprimerie enlevée aux socialistes. Ce journal socialiste, le *Arbeiter Seizung* servira à ramener les ouvriers au gouvernement.

Intentions pacifiques

VIENNE, 22 Dollfuss déclare aujourd'hu aux journalistes que les dre sur la conduite du gouvernement à leur égard.

Dollfuss attend

VIENNE, 22. Les Nazis menacent s'ils ne sont pas admis au gouvernement, mais Dollfuss attend. On saura bien, dit-il, qui sera responsable, si le terrorisme recommence.

Chefs en exil

VIENNE, 23. — A peu près chaque faction politique en Autriche compte un chef expulsé aujourd'hui. Les chefs nazis sont tous en exil, en prison, tués ou pendus.

Troupes en marche

VIENNE, 24 — Un déplacement mystérieux des troupes Heimwehr, ce soir, faisait prévoir une "procession démonstrative sur Vienne", semblable à la "marche historique de Mussolini sur Rome."

Une rumeur veut que ce mouvement des troupes se fasse dans la direction des frontières à l'encontre des Nazis allemands.

Situation tranquille

MUNICH, 24. — Le correspondant de la *Presse Associée* a traversé les frontières aujourd'hui et a trouvé le pays en parfaite tranquillité.

Les rumeurs persistent

VIENNE, 26.—Les rumeurs d'hier persistent aujourd'hui en ajoutant une autre plus émouvante. On pense que les troupes de la Heimwehr se préparent à rencontrer l'archiduc Otto à la frontière suisse pour l'escorter triomphalement à Vienne où il ocuperait le trône qu'il réclame. On croit enfin que tout cela est simplement une manifestations des forces pour célébrer la victoire sur les socialistes.

Communiqué pessimiste

La S.D.N. et le commerce international

GENEVE. — La Société des Nations fait un portrait plus ou moins lugubre du commerce mondial. Passant en revue l'année 1933, le communiqué dit qu'il semble impossible de compter sur un prompt rétablissement du commerce international.

L'instabilité des taux d'échange, le mouvement formidable de l'or, les tarifs et un avenir politique douteux sont au fond de cette mauvaise situation.

Les Etats-Unis sont dans la position la plus critique, n'ayant recouvré qu'un quart de leur commerce de 1929. Le Japon est assez bien.

Il y a pourtant un signe encourageant; c'est que le commerce international a moins diminué en 1933 que durant les années précédentes.

L'Autriche et la politique naziste

Ce qu'en pensent les évêques autrichiens --- Prêts à soutenir le gouvernement --- Programme chrétien pour la nation

Herr Von Papen fit récemment un discours à Gleiwitz. Il expliqua à sa façon les relations entre l'Eglise catholique et les principes nazistes.

Dans son discours, le vice-chancelier allemand attaqua l'épiscopat autrichien à cause de ses critiques sur certains aspects du socialisme national allemand. "Il est nécessaire, dit-il, qu'une autorité se prononce clairement pour l'amour de la paix parmi la population allemande, dont un groupe autrichien fait partie."

La lettre pastorale du nouvel an contient les paroles des évêques autrichiens critiquées par le vice-chancelier.

Un programme chrétien

Les évêques font appel à tous les citoyens catholiques pour le maintien du gouvernement Dollfuss. Ils disent:

"La rechristianisation de toute la vie publique et la coopération pacifique de l'"Etat et de l'Eglise, pour le bien-être du peuple, voilà le programme hardiment conçu par notre gouvernement qui, de fait, se montre franchement chrétien et auquel, par conséquent, nous devons toute notre gratitude, une constante coopération, et le ferme maintien."

Ils avouent leur désir de paix "avec notre voisine, la nation-soeur d'Allemagne," mais continuent: "comme de raison, la vraie paix permanente est fondée sur la justice; et en exigeant la pleine indépendance nationale de l'Autriche avec sa propre administration, le gouvernement autrichien ne fait que réclamer les droits de tout Etat souverain, droits qu'il ne peut abdiquer sans trahir les intérêts légitimes et les traditions nationales et historiques."

Quatre vérités fondamentales

Les évêques montrent ensuite le danger pour la religion en Autriche "si le socialisme national prenait le contrôle du pays". Ils leur opposent "quatre vérités fondamentales":

"Premièrement: l'humanité est une famille homogène fondée sur la justice et la charité. Donc, nous condamnons la manie raciale du socialisme national qui aboutit ou qui doit aboutir à la haine raciale et aux conflits nationaux; nous condamnons également la loi antichrétienne de stérilisation qui est en opposition directe avec le droit naturel et le catholicisme.

"Deuxièmement: le vrai nationalisme chrétien est voulu de Dieu et admis par l'Eglise; car l'amour de son peuple et de sa patrie est naturel à l'homme. Nous prêchons donc la vertu de patriotisme chrétien; nous condamnons la trahison de sa patrie et l'antisémitisme raciste radical.

"Troisièmement: Nation et Etat sont deux choses différentes et l'Etat est au-dessus de la nation. Donc, nous condamnons le principe de nationalité extrême; nous défendons les droits historiques de notre pays et nous encourageons l'idée autrichienne.

"Quatrièmement: par-dessus tout nationalisme, il y a la religion qui n'est pas nationale mais surnationale. Si la religion peut perfectionner les nations, c'est donc une bénédiction pour toute nation. Elle est la source et le développement de la vraie culture d'un pays. La religion ne restreint pas son action à certaines nations individuelles, mais elle apporte à toutes un message de salut et contribue au bien-être matériel. Donc, nous condamnons toute idée ou aspiration qui mènerait infailliblement à une séparation de l'Eglise catholique et de l'Etat.

"Nous savons bien que les partisans du socialisme national ne partagent pas tous ses erreurs religieuses, mais nous voyons plus loin et craignons vraiment que la logique des idées et des faits, ainsi que les influences extérieures du pouvoir conduisent à ce résultat final que tous les catholiques convaincus, avec nous, les évêques, seront obligés de répudier."

NOUVELLES

Avertissement

....BERLIN. — La noblesse d'Allemagne a été avertie par un représentant du gouvernement nazi qu'elle sera sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, quelque anciens que soient ses titres.

Une flotte aérienne défensive pour le Reich

LONDRES. — Le ministre de l'air de l'Allemagne, M. Goering, a déclaré à un correspondant du *Daily Mail* à Berlin qu'il faut que le Reich ait une flotte aérienne défensive si les autres grandes puissances ne renoncent pas à leurs avions de bombardement.

M. Goering a dit qu'il y a énormément de causes possibles de guerre en Europe présentement, mais il a ajouté qu'il y a encore assez de survivants de la dernière guerre pour écarter la menace d'un conflit qui détruirait la civilisation européenne.

9 morts et 40 personnes blessés dans une collision

CORDONE, Espagne. — On comptenent morts, 22 blessés grièvement et une vingtaine d'autre moins gravement dans la collision survenue entre un train spécial de Madrid et un express de Séville.

Les autorités disent que le mécanicien du train excursionniste oublia d'arrêter à Villanueva de la Reina pour attendre le passage du train rapide.

Les deux locomotives furent détruites et la plupart des wagons de première classe se télescopèrent.

Soldat dévoré par des loups

Varsovie — En Galicie orientale, les loups causent des ravages effrayants, et on signale de Varsovie que plusieurs personnes ont été victimes des fauves.

On a retrouvé à Czernick le cadavre d'un soldat polonais presque entièrement dévoré par des loups dans un bois. Il avait pu en tuer deux avec son épée.

Eden satisfait

BERLIN. — Anthony Eden, lord du sceau privé anglais, a exprimé sa satisfaction, à la suite de longues conversations qu'il a eues avec le chancelier Hitler au sujet des armements européens. Il n'a pas fait de commentaires, mais il a déclaré que la situation était encourageante. Les discussions, dit-il se sont faites d'une façon cordiale.

Inondations au Pérou

LIMA. — Les inondations ont couvert une grande partie du Péron, près de Juliaca, endommageant les maisons et causant des éboulements de terre.

Autre arrestation pour espionnage

METZ, France. La police a découvert en cette ville ce qu'elle croit être une autre affaire d'espionnage. Un citoyen, M. Sarre Muller, a été arrêté. La police prétend qu'il recueillait des informations sur la garnison militaire de la ville et qu'il avait un directoire d'adresses en sa possession. On attend des développements.

Grève générale

SEVILLE, Espagne. — Les communistes et de jeunes socialistes, ont tenté, le 19, de déclancher la grève générale, mais les travailleurs ne les ont pas suivis, quelques-uns seulement quittèrent les docks où ils peinaient. Il y a eu une vingtaine d'arrestations.

Arrêtés par les Nazis

SALBURG, Allemagne. — Trois prêtres catholiques de Munich sont condamnés à la prison pour avoir passé des remarques sur le traitements des prisonniers.

Dans l'Etat de Wuerthemberg, deux catholiques sont arrêtés parce qu'ils ont essayé de faire libérer deux prêtres emprisonnés.

MONTMARTRE, Sask.

Malgré le grand froid, un bon nombre assistaient à la partie de cartes organisée par le cercle local dimanche soir. Une discussion sur les avantages et les désavantages de l'automobile fut fort appréciée par l'audience. Un joli programme de chant et musique fut très bien rendu. Mmes H. Pelletier, L. Goulet et Mlle Rose Lévesque gagnèrent les prix des dames et MM. G. Gratton, G. Lerminiaux et A. Lévesque ceux des hommes.

Mme H. Dauphinais de Dumas est en visite chez son oncle, M. Loire.

M. Glorius Beaudin de Régina passe une dizaine de jours en vacances chez ses parents, à Montmartre.

M. le curé Martin est parti pour Biggar, visiter son frère qui est dangereusement malade.

LETTRE PASTORALE. (suite)

L'ordre social chrétien

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de la Province Ecclésiastique de Régina.

SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE SEIGNEUR

Pasteurs et direction.

Le devoir de la direction incombe de droit aux pasteurs d'âmes. Leur premier soin est donc d'étudier scrupuleusement les questions sociales et de se renseigner, dans le détail, sur le programme d'action sociale de l'Eglise. Ensuite ils doivent enseigner et exercer leur influence sur le peuple —cette influence toutefois sera indépendante, tout à fait en dehors et au-dessus de toute faction politique. Et de peur que quelques-uns n'hésitent à assumer une telle entreprise par crainte qu'on puisse contester leur droit et leur devoir sous ce rapport, Nous ajoutons les paroles du Pape Benoit XV à l'Evêque de Pergame: "Qu'aucun membre du clergé s'imagine qu'une telle activité est en dehors du ministère sacerdotal dans le domaine où évolue la sphère politique. C'est précisément dans cette sphère que le salut des âmes est en danger. C'est donc Notre désir que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se dépenser autant que possible à la théorie et à la pratique de l'action sociale, par l'étude, l'observation et le travail, et qu'ils prêtent leur concours de toute façon à ceux qui, dans cette sphère, exercent une salutaire influence pour le bien des catholiques."

Apostolat laïque.

Après avoir pressé Notre bien-aimé clergé de donner la pleine mesure de son zèle pour le salut des âmes et l'honneur de notre Mère la sainte Eglise, Nous désirons lui adjoindre le concours loyal de l'élite de Nos fils spirituels parmi les laïques. Les laïques catholiques doivent assumer la part qui leur est essentiellement dévolue dans la tâche d'atteindre ces vastes masses du public, que des apôtres laïques peuvent plus facilement atteindre, avec des âmes brûlantes de zèle pour le Christ et l'extension de son règne sur la terre. Le programme de ces apôtres laïques est tout entier contenu dans les paroles du Saint Père: "la fondation, l'extension et la permanence du royaume de Dieu dans l'âme humaine, la famille, la société et toute son étendue, dans tous les champs divers de l'activité humaine, avec l'aide de la grâce de Dieu." L'apôtre laïque rivalisera du zèle le plus ardent pour "rétablir Jésus-Christ à la place qui lui revient à l'école, dans la famille et la société en général; pour lutter contre la civilisation anti-chrétienne par tous les moyens justes et légitimes; pour rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant l'autorité de Dieu; pour réparer les graves désordres de la société moderne; pour prendre un intérêt tout particulier aux masses, en vue de leur inculquer les principes de la religion, d'éclairer les consciences et d'alléger le fardeau de leurs peines; pour préparer une classe dirigeante capable, désintéressée et vertueuse; enfin, dans un véritable esprit catholique et par la force admirable du bon exemple, pour défendre les droits de Dieu en toute occasion et les droits non moins sacrée de l'Eglise." Le grand apôtre S. Paul mentionne dans ses épitres la coopération que lui donnèrent des fidèles laïques de l'un et l'autre sexe. Dans son épitre aux Philippiens, il fait allusion "aux femmes qui ont travaillé avec moi dans l'établissement de l'Evangile" et "à Clément et les autres qui m'ont aidé, dont les noms sont inscrits dans le livre de vie" (Phil. IV, 3).

Y a-t-il quelqu'un parmi nous qui ne frémisse de bonheur à la pensée de la somme de bien qui pourrait résulter pour l'Eglise et le pays, par suite de l'action concertée d'un grand nombre de ces apôtres laïques, zélés, bien informés et irréprochables, dans le domaine de l'oeuvre apostolique dont Nous venons d'énoncer le programme? Quelle puissance pour le triomphe du bien seraient ces phalanges de chrétiens enrôlés avec la ferme détermination d'aider à la restauration de l'ordre chrétien dans le monde, en l'arrachant du chaos où nous sommes plongés ! Nous sommes en possession des vrais principes, et dans toute leur intégrité. A nous d'y joindre en outre l'optimisme chrétien, qui se sent assuré de la victoire, parce que Dieu et ses innombrables cohortes célestes combattent à nos côtés pour reconquérir le monde au Christ et le replacer sur le trône qui lui appartient en tant que Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs. "Cette victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi" (I Joan, V, 4). Il faudrait nous reporter bien des années en arrière pour relever un si pressant besoin et une si rigoureuse opportunité de proclamer au monde l'idéal sauveur de l'ordre dans la société chrétienne. Faisant Nôtres les paroles des Saints Livres (I Mach. II, 27), Nous conjurons "quiconque est zélé pour la loi, et veut demeurer ferme dans l'alliance" de consacrer la fleur de sa pensée et toute son énergie au succès de cette grande cause.

Presse catholique.

Nous ne saurions clore cette pastorale sans exprimer Notre vive gratitude à la presse catholique, et tout particulièrement à celle de Notre province. Semaine par semaine notre presse a exercé son important apostolat de la parole écrite. La presse catholique a défendu l'Eglise avec une noble vaillance. Elle a combattu l'erreur en disséminant le vrai point de vue catholique sur l'enseignement de l'économie sociale. Nous ne pouvons mettre trop d'insistance en répétant ici que le plein rendement de nos journaux si bien rédigés ne pourra être atteint aussi longtemps que le journal catholique ne pénètrera pas dans chacun de nos foyers chrétiens, et Nous faisons des voeux ardents pour que le bon Dieu hâte le jour où cet espoir sera devenu une réalité. A ce propos, il Nous plaît de rappeler les paroles de Pie X: "Toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient anéantis, si vous ne saviez pas comment manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale et semeuse de vérité."

Extrême importance de la prière.

Enfin, Nos coeurs Nous reportent à la récente allocution du Saint Père, à l'occasion de la fête de Noël: "Tous ceux qui appelent le bien-être, la paix et la concorde dans le monde et le bien général de toute la grande famille chrétienne, à tous ceux-là voici Notre message: Ils doivent, premièrement, prier; deuxièmement, prier; et troisièmement, continuer de prier. Nous les invitons à prier et à persévérer dans la prière." Le grand Apôtre Paul, homme d'action infatigable, s'il en fût, le comprenait bien: "C'est moi qui ai planté; c'est Apollon qui a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement" (I Cor. III, 6). Certes, nous devons être actifs puisque tout dépend de notre activité, mais notre labeur doit fructifier dans la prière, puisque tout dépend de la prière. Prier, c'est associer Dieu à sa propre vie, c'est rajeunir son âme dans la conversation avec le ciel, c'est revêtir les armes de Dieu, selon la parole expressive de S. Paul (Ephes. VI, 11). Nous devrions chaque jour épancher nos coeurs dans une humble supplication pour nos besoins personnels et ceux de nos familles, pour les besoins de l'Eglise et ceux de la nation, de notre province et de notre entourage immédiat. C'est maintenant plus que jamais que nous devrions prêter une oreille attentive à la touchante invitation du Christ: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai" (Matth. XI, 28).

Notre consécration à Marie, Mère de Dieu.

En terminant, Nous voulons vous rappeler que notre province ecclésiastique a été consacrée d'une manière toute spéciale à la Mère de Dieu, sous le titre de "Reine du Très Saint Rosaire", Nous vous demandons, en conséquence, de reposer une absolue confiance en son aimable intercession. Que cette confiance soit tout à fait celle de l'enfant. Suivez l'exemple du grand S. Bernard, qui a formulé ainsi les accents de sa prière: "Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et demandé vos suffrages ait été abandonné". Nous vous recommandons de réciter le Rosaire en commun dans vos familles durant le saint temps du Carême, de consacrer vos enfants à la Reine Immaculée du ciel et de ne manquer aucune occasion de répandre la dévotion à celle que nous saluons comme "notre vie, notre douceur et notre espérance." Ayez recours à elle dans vos nécessités, vos besoins et vos épreuves, et soyez assurés qu'elle entendra favorablement vos requêtes. Soyez convaincus que la chaîne qui la relie à Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre et au ciel nous rattache aussi à elle. Nous pouvons donc placer toute notre confiance en Jésus par Marie pour le temps et pour l'éternité.

Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous et y demeure à jamais. Ainsi soit-il.

Donné à Régina, en la fête de la Purification de Notre-Dame, le deuxième jour de février, l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-quatre.

JAMES-CHARLES,
Archevêque de Régina.

JOSEPH-HENRI,
Evêque de Prince-Albert.

LOUIS-JOSEPH-ARTHUR,
Evêque de Gravelbourg.

SEVERIN, O. S. B.,
Abbé-Ordinaire de l'Abbaye St. Pierre de Muenster.

Par mandement des Ordinaires de la Province Ecclésiastique de Régina.

J.-E. CAHILL,
Chancelier de l'Archidiocèse de Régina.

Pour Lire au foyer

Commandements
DE LA MAITRESSE DE MAISON

Si un nouveau Moïse apparaissait sur la montage avec des tables de pierre, ce serait sûrement pour àpporter des commandements à la maîtresse de maison; sa tâche est devenue si compliquée, qu'elle a le plus grand besoin de certaines lignes de conduite qui l'aident à lutter contre le courant.

Quels seraient ces commandements? Ceux-ci, peut-être:

I Ta santé tu garderas,
Afin de profiter de la vie agréablement.
II A la journée ne gronderas,
Ni ne te plaindras continuellement.
III Jamais ne te tourmenteras
Pour ce que tu ne peux changer raisonnablement.
IV Tout le temps n'épousseteras,
Ni ne nettoireras incessamment.
V Ton mari, tes enfants aimeras
Plus que ta maison et l'ameublement.
VI La valeur des aliments apprendras
Et à les préparer et servir convenablement.
VII Un passe-temps favori tu choisiras
Et t'y attacheras irrévocablement.
VIII Ta maison conduiras
Pour plaire à toi-même et aux autres également.
IX Tous les moyens de travail emploieras
Qui t'èpargnent de la fatigue et du temps
X L'auto ne conduiras
Du siège d'arrière inconsidérément

❖ ❖ ❖

I—Le premier commandement concerne la santé, la plus précieuse richesse que nous ayons! souvent regardée légèrement, jusqu'au jour où elle commence à nous manquer: c'est-à-dire trop tard! Base du bonheur, la santé doit être sauvegardée par tous les moyens possibles tant pour le bénéfice de notre famille que pour nous-mêmes.

II—Le deuxième devrait particulièrement retenir notre attention. L'habitude de se plaindre et de gronder occasionne plus de désordre au foyer que toute autre cause. Des parents qui disputent à propos de tout et de rien sont souvent responsables des caractères anormaux chez certains enfants. Si une réprimande ou une punition est jugée nécessaire, administrons-la promptement; mais ne reprochons pas continuellement la même faute.

III—L'habitude de s'inquièter est plus particulière aux femmes plus sensibles, plus impressionnables. Cependant, se tourmenter n'a jamais remédier à rien! Cette manie affecte la santé, influe sur le tempérament, est l'origine de la plupart des maladies nerveuses et mentales.

Si une mauvaise santé nous porte à des excès d'inquiètude et de dècouragement, consultons le médecin; si cette fâcheuse disposition n'a aucune cause physique, réagissons promptement. Adoptons une saine philosophie. Le monde marche quand même sans nous! Pourquoi nous tourmenter? Prenons les choses, telles qu'elles sont! et la vie telle qu'elle est! Sachons en tirer le meilleur parti possible.

IV—La femme qui a la manie du grand ménage, poussée à l'extrême, semble mue par une force nerveuse qui ne lui laisse aucune paix, aucun repos; encore moins à ceux qui vivent avec elle! Soyons des ferventes de la propreté, source de confort et de bien-être, mais gardons-nous d'en devenir ses esclaves!

V La bonne vie de famille! Savourons-en toute la douceur! Les enfants grandissent si vite! et nous quittent si tôt! Trouvons le temps de vivre avec eux! pour eux! par eux!

VI—La nutrition est une question vitale que toute femme, toute mère surtout, doit ètudier. N'y manquons pas. Les renseignements abondent dans les diverses publications mises à notre portée.

VII—Un chapitre complet devrait être écrit sur la nécessité de trouver un passe-temps quelconque, comme divertion aux devoirs journaliers Que ce soit le soin des plantes ou des canaris; la paix universelle, l'histoire de Chine, la musique, la jigg ou la boxe! Peu importe, pourvu qu'il nous procure un délassement, un repos, une trève, une détente aux préoccupations ordinaires, et la vie, de ce fait, reprend une couleur plus riante.

VIII—Que notre foyer nous plaise, à nous d'abord, rien de plus juste! Qu'il plaise aux autres, rien de plus raisonnable et facile aussi; avec un peu de condescendance, d'ingéniosité et de goût.

IX—Epargnons nos forces dans la mesure que nous le permettent les moyens mis à notre disposition, pour alléger notre travail. Le manque de commodités dénote souvent le manque d'initiative. La dèpense est plutôt minime, coûte sûrement moins cher, que le surmènage et laisse du temps disponible pour d'autres activités.

X—Le dixième qui mentionne simplement l'auto, est symbolique et vise beaucoup plus loin! Une tâche est-elle donnée à une personne, c'est à elle d'y voir! Une continuelle interférence de la part d'autrui, des avis, des recommandations à tout propos sont assommants, ènervants, exaspérants et portent à faire toutes sortes de bêtises!

Quand la première traversée aérienne de l'Atlantique a révolutionné le monde, quelqu'un avait trouvé celle-là: "Savez-vous pourquoi Lindbergh a pu traverser l'Atlantique sans accident? Parce qu'il n'y avait personne dans le siège d'arrière pour lui dicter la manière de s'y prendre!" Ma foi! c'est un peu ça! Et dans tous les domaines, donc!

Quand quelqu'un s'ingère dans ce qui ne le regarde pas, mon petit frère a l'habitude de dire: "Fais donc l'Américain!" ce qui, d'une façon polie, signifie: "Mêles-toi des tiennes, seulement!"

Ici, on dit volontiers — sans s'y astreindre, naturellement — "Chacun son affaire, les vaches seront bien gardées!" C'est encore vrai.

Rien de plus dèplaisant que ces censeurs impeccables, implacables! toujours prêts à donner leurs avis sans y être sollicités. C'est parfois un dèbordement d'énergie incontrôlable, plus souvent, le besoin de vous démontrer leur prétendue supériorité, leur étonnante habileté, leur jugement sûr, qui doute du vôtre!

En maintes occasions, un silence prudent prouve une plus grande force, une sagesse plus profonde.

Essayons d'observer le silence, au lieu d'imposer des directives à tous venants, et voyons si les résultats n'en seront pas plus heureux pour tous!

J'adopte cette suggestion, pleine de bon sens, et quoiqu'un peu tard, je me tais!

CRIN-CRIN.

(Imité de l'anglais 'Country Guide).

L'Apostolat de la Prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE POUR LE MOIS DE MARS:

LES CHOMEURS

Leur nombre est élevé dans tous les pays. Nos regards jetés sur la rue s'accordent ici avec les chiffres alignés sur les journaux. Leur condition est lamentable, par la dépendance précaire et humiliée qu'elle crée chez tous; par les habitudes de paresse que l'inactivité prolongée engendre chez quelques-uns; par les vices que la misère, mauvaise conseillère, amène presque toujours. Situation violente que ce chômage. Survenu comme un châtiment providentiel, dont les hommes devraient tirer une leçon salutaire, le chômage aigrit les coeurs fermés aux pensées hautes et saintes, aux pensées célestes que saint Paul souhaitait à ses chers chrétiens. Que le Sacré-Coeur daigne inspirer aux chômeurs la résignation aussi longtemps que le recouvrement ne sera pas effectué; qu'il inspire sa propre pitié aux trop riches, qui continuent de se gorger alors que les trop pauvres souffrent de la faim. Qu'il sème dans toutes les âmes sa charité divine!

INTENTION MISSIONNAIRE

Les missions coptes et égyptiennes

L'Egypte compte 14,000,000 d'habitants, dont plus de 12,000,000 de musulmans, 130,000 catholiques, 960,000 coptes schismatiques. Les coptes unies à l'Eglise catholique atteignent seulement 22,300. Un vicariat patriacal d'Arméniens groupe 8,000 fidèles. C'est bien peu pour cette Egypte évangelisée par saint Marc, et qui fut terre de docteurs, d'anachorètes, de martyrs.

:-: Le coin du collège :-:

Faits et glanes

Au début de février, il y eut lecture solennelle des notes d'examen sous la présidence de Mgr l'évêque. Tous les membres de la faculté enseignante étaient présents. A l'issue de ladite cérémonie, Mgr félicita particulièrement les élèves des classes supérieures de leurs succès remportés et encouragea les autres moins fortunés.

Le matin de la clôture des examens semestriels, match très intéressant entre élèves et Pères qui leur causèrent une surprenante défaite en les battant par un pointage de 6-2.

❖ ❖ ❖

De bonnes parties de gouret furent jouées au commencement du mois, élèves vs clubs de la ville. La victoire sourit plusieurs fois à nos "mangeurs de dictionnaire".

❖ ❖ ❖

Vu la température peu favorable aux sports d'hiver, le P. Guy, qui s'évertue toujours à occuper ses ouailles, organisa un grand tournoi de bridge qui bat présentement son plein.

❖ ❖ ❖

Le 17 février, grande fête chômée au collège: c'était le 108ème anniversaire d'approbation de la Congrégation et des Constitutions des O.M I., nos dévoués professeurs.

A 5 heures, séance de l'Académie qui s'ouvrit par la lecture d'un rapport du secrétaire. Trois grands discours furent débités. M. Perron: l'intendant Talon; M. Oeuvray: Mgr de Laval; M. Thuot: Montcalm.

❖ ❖ ❖

Dans la deuxième semaine de février, le P. Mondor, directeur de notre académie littéraire, eut l'excellente idée d'inviter M. le juge Gallant à nous donner une causerie sur le "Droit et sa pratique". A lire: le compte-rendu du secrétaire paru dans l'Etoile de Gravelbourg" du 17 février et le "Patriote" du 21 courant.

❖ ❖ ❖

Dorénavant, le 22 février est une date mémorable pour les fils spirituels de Mgr L. J. A. Mélanson. Elle marque le premier anniversaire de sa consécration épiscopale. Les collégiens tiennent à offrir à Son Excellence leurs meilleurs voeux de bonheur et le prient de croire à leur filiale soumission.

LE CHRONIQUEUR.

Critique littéraire sur le traité de l'"Amitié" de St Ambroise

Un seul mot suffit pour caractériser ce traité de saint Ambroise sur l'"Amitié"; c'est un "De Officiis" chrétien, richement revêtu de la tunique des principes de notre divin Maître: N.-S. J.-C. A une amitié naturelle, il a ajouté les charmes d'exquise pureté qui font la joie de la véritable amitié chrétienne.

Le plan en est bien défini et se développe graduellement et naturellement. Chaque pas que nous faisons nous amène à un nouvel éclaircissement ou à une nouvelle conception d'idée. De plus, tout ce qu'il dit, il a soin de nous le bien faire comprendre et de nous en démontrer la véracité. Enfin, nous rencontrons ici un point essentiel à tout plan: la poursuite d'un but. Ce qui prime dans cet extrait, c'est l'impérieuse nécessité de *l'honnêteté* comme règle indispensable de l'amitié. Tout y concoure et y converge, en sorte que, après étude de ce passage, nous en sommes stupéfaits comme un prince qui à son réveil se verrait assis sur un trône et proclamé roi par tout un peuple.

Voici la marche rapide de cette pensée. Saint Ambroise proclame d'abord l'amitié gardienne de la foi. Gardienne de la foi, parce que l'homme qui n'est pas fidèle à Dieu ne peut pas être fidèle à son semblable. Gardienne de la foi, elle est aussi gardienne de la piété. Piété et foi vont de pair. En amenant l'humble et le puissant en contact, elle détruit l'orgueil, l'ennemi irréconciliable de la piété; car elle force le puissant à s'abaisser, et l'humble à ne pas s'enorgueillir de sa soudaine ascension. L'amitié assimile en plus les amis à leur perfectionnement moral, et exclut leur désir de faire le mal. En un mot, c'est une vertu.

Saint Ambroise développe sa pensée et confirme son affirmation: l'amitié se rencontre plus souvent chez les pauvres que chez les riches. Les riches plus remplis d'eux-mêmes sont enclins à la tromperie, à la supercherie. Là où il y a de l'envie, point d'amitié. La valeur de l'amitié découle de ce qu'elle est le propre des anges et des hommes; des paroles de N.-S. la proclament et nous donnent les moyens d'y arriver par l'observance de ses préceptes. Enfin la franchise est le caractère de l'ami véritable.

Voilà pour le fond du morceau: idée claire, affirmation bien développée avec preuves à l'appui. Enseignement logique, découlant des connaissances du coeur humain et des paroles de l'autorité la plus incontestable: N.-S. J.-C. Le style de saint Ambroise, s'il n'est pas celui de Cicéron ou de Virgile, est tout de même brillant et coule de main de maître. Après l'épuisement des deux siècles antérieurs en littérature, il révèle une sorte de renaissance. On y rencontre une chaleur, une passion et une confiance dans l'avenir venant sans doute de sa foi profonde. On regrette cependant une certaine négligence, caractéristique de la littérature d'alors. L'emploi trop répété du mot "enim" est un exemple de cette lacune.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire que nous avons devant les yeux une véritable pièce de littérature latine, car, en fin de compte, c'est surtout ce que l'on dit qui compte, et non la manière de le dire. D'ailleurs, même sur ce point, les reproches que l'on peut adresser à saint Ambroise sont bien minimes.

A. PERRON.
Rhétorique.

Un hommage du Parlement colombien à l'Année sainte

Dernièrement, la Chambre des représentants, de la Colombie, en Amérique du Sud, le plus haut organisme politique de cette république, a à son tour, décidé de s'associer, par un acte parlementaire, aux célébrations mondiales de l'année sainte.

A cet effet, elle a voté une motion que son président a transmise au chef de l'Etat et aux évêques, dans les termes suivants:

"J'ai le grand honneur de transcrire la résolution qui a été approuvée par la Chambre ...

"La Chambre des représentants de la République, considérant que, en cette présente année, est célébré le dix-neuvième centenaire de la mort de Jésus-Christ, que cette date rappelle un des événements les plus glorieux de l'humanité; considérant que le monde civilisé s'assócie sous une forme ou sous une autre à cet anniversaire si transcendant.

"Décide de s'unir à l'hommage qui est rendu, cette année, à Celui qui est le centre de l'histoire de l'humanité, à l'initiateur de la paix entre les individus et au restaurateur de la vraie liberté.

"Cette résolution sera communiquée au président de la République, au nonce apostolique, aux archevêques, évêques et vicaires apostoliques, enfin aux gouverneurs. De plus, elle sera insérée dans le journal des sessions, pour qu'elle soit portée à la connaissance des citoyens."

Le français est au premier rang

ROME. — L'Institut central de statistiques de Rome donne quelques indications sur l'enseignement des langues étrangères dans les écoles et collèges italiens.

Il en résulte que sur 100,000 étudiants, 62,793 apprennent le français, 20,527 l'anglais, 14,187 l'allemand et 2,119 l'espagnol.

Notre langue a donc la faveur de la très grande majorité de la jeunesse italienne.

DES "HOMMES-TORPILLES" AU JAPON POUR LA PROCHAINE GUERRE

Au Japon de même, on procède depuis plusieurs mois, aux essais d'un bateau-torpille. Mais il présente cette particularité que le canot est dirigé par un volontaire qui doit être pulvérisé dans l'explosion de l'engin; la T. S. F. n'intervient que pour transmettre des ordres au pilote et le conduire vers la mort.

Souvenirs de Pastor

A LA VATICANE

ROME. — Pie XI a inauguré, dans la Bibliothèque Vaticane, une collection de souvenirs de Louis Pastor, le célèbre auteur de l'Histoire des Papes, mort en 1928 alors qu'il était ministre d'Autriche près le St-Siège.

Cette collection a été offerte par la veuve de l'historien, la baronne Pastor, qui assistait à la cérémonie en compagnie de ses deux fils. Elle comprend l'édition originale de l'oeuvre de Pastor en allemand et en italien et une centaine de volumes et de dossiers relatifs à son travail. On y trouve aussi un buste en bronze de l'historien, une reproduction en marbre blanc de sa main droite et les décorations dont il était titulaire.

Cette collection a été placée dans la salle de Pie VII, dans une grande armoire semblable à celle qui contenait déjà, dans la même salle, une collection analogue du grand archéologue Jean-Baptiste de Rossi.

SESSION PROVINCIALE

La motion Gardiner est défaite

Les discours des deux leaders — Le gouvernement sort victorieux de la motion de non confiance — Le Dr Arthur, indépendant, propose le merger des trois provinces de la prairie sous une seule législature.

Majorité de cinq voix pour le gouvernement

REGINA. — Le gouvernement est sorti victorieux lors du vote sur la motion de non-confiance proposée par M. Gardiner, chef de l'opposition. Le groupe coopératif a fait bloc et a obtenu la majorité de cinq voix. Le vote était de 26 contre 31. Tous les libéraux ont voté en faveur de la motion.

Aussitôt après, les membres de la Chambre ont repris le débat sur le Discours du Trône.

Le Dr Uhrich

Le Dr Uhrich accuse des membres du gouvernement de se servir des allocations aux mères de famille pour fins politiques dans leurs circonscriptions. Il reproche à la présente administration sa prodigalité, l'augmentation des taxes et le sabotage de certains services.

Paulson

W. H. Paulson ne prise pas du tout le bill de la rédistribution passé à la dernière session. Et pour cause, il perd son siège à la législature comme représentant de Wynyard. Il déclare à la Chambre qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections.

Horner

Horner, progressiste et représentant de Francis, veut tenter un grand coup. Il demande que la fonction du lieutenant-gouverneur soit suspendue durant la crise comme mesure d'économie. Le juge en chef de la Cour d'Appel pourrait les assumer durant l'intérim. Il se base sur le fait que les dépenses d'entretien du lieutenant gouverneur se montaient à $15,070.78 durant l'exercice financier de 1932-1933.

MacPherson

Le secours, depuis le 1er septembre 1929 jusqu'au 31 décembre 1933, a coûté $43,415,549 à la Saskatchewan, d'après l'état de compte présenté en Chambre par le trésorier provincial M. A. MacPherson.

Patterson

W. J. Patterson, libéral de Pipestone, fait certaines déclarations. Des $43,415,549, la Commission du secours en a absorbé $22,927,160.24. Le reste, $20,488,388,94, a été dépensé par divers ministères. Le ministère de la Voirie a dépensé $8,320,273.64 pour secours. Le secours direct distribué par la Commission et le ministère du Travail a coûté pour la période du 1er septembre 1929 à la fin de 1933 la somme de $11,385,898,73. Le secours pour l'entretien des animaux a coûté aussi cher que le secours administré aux personnes. Le fourrage et les grains distribués à cette fin représente la somme considérable de $8,923,462.45 pour quatre ans. Pour les grains de semence et leur préparation, le gouvernement a trouvé moyen de dépenser $6,606,245.

Parker

R. J. M. Parker, libéral de Pelly, déclare que la politique du gouvernement fédéral n'a pas su aider efficacement les producteurs du blé de l'Ouest.

Il ne veut pas critiquer les accords de Londres, mais il aimerait bien que le trésorier provincial en donne une explication détaillée. Il dit que les fermiers sont anxieux de savoir s'ils seront obligés de réduire leurs emblavures de 15 pour cent.

Le Dr Arthur

Le Dr Arthur, indépendant de Cannington, donne avis qu'il présentera une résolution en faveur d'un merger des trois provinces de la Prairie sous une seule administration.

Davis

Davis ne comprend pas pourquoi le gouvernement soupire tant après la coalition, alors qu'il a la majorité derrière lui. Quant à la confiance du peuple envers la présente administration, on peut en juger, dit-il, par les résultats des élections complémentaires d'Estevan, de Kinistino et de Mackenzie. Il se moque des membres du gouvernement qui prétendirent ne rien savoir de la volte-face de McIntosh. Il affirme que le vrai premier ministre est Stewart, tandis qu'Anderson ne l'est que de nom. Le fait que le gouvernement diffère les élections complémentaires, indique qu'il n'a pas confiance en lui-même, ajoute Davis.

Stewart

La remarque de Davis fit sursauter le ministre des Chemins. Il riposte avec sa fougue coutumière. La politique des routes du parti libéral est la même que celle de 1929, dit-il. M. Stewart déclare que c'est l'habitude d'un parti défait de se réformer. Or, dans le cas de l'opposition, il n'en est rien. C'est le même leader et le même programme, que défit l'électorat en 1929. Quant à la question de non-confiance, il déclare que le peuple de la province tranchera la question dans quelque six mois. Il ne pense pas qu'il ressuscite la politique libérale qu'il a mis au tombeau en 1929.

Hogan

Relevant le défi d'Anderson qui demandait aux libéraux d'énumérer les dépenses dont ils se seraient abstenus, Hogan mentionne les $44,-914 dépensés pour le cas des ressources naturelles devant la Cour Suprême du Canada et le Conseil privé, les chalets d'été, les $49,693 pour enquête dans le bureau des crédits agricoles, les $50,000 à propos des accusations de Bryant, les $31,000 pour une vérification indépendante, les $23,000 pour le procès de Bronfman, les $24,000 pour déplacer les magasins de liqueurs, les $28,000 payés aux employés desdits magasins et qui n'ont pas été congédiés en due forme, l'argent dépensé pour acheter du foin et de l'avoine à LePas. Autant de dépenses que le premier ministre devra justifier durant la campagne électorale, affirme M. Hogan.

Whittaker

S. Whittaker pense qu'un gouvernement de coalition serait une très bonne affaire. Il trouve que les routes construite par les chômeurs coûtent moins cher que les autres.

La résolution du Dr Arthur

La résolution du Dr Arthur en faveur d'un merger des trois provinces se lit comme suit: "Etant donné que des conditions économiques empêchent les trois provinces de la prairie de balancer leurs budgets; étant donné la similitude de leurs problèmes et l'avantage de l'union de l'Ouest sur plusieurs questions à Ottawa, qu'il soit résolu que cette législature est fermement en faveur d'unir les trois législatures de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba et de n'en faire qu'une qui serait acceptable à tous."

Motion de non-confiance

"Mieux vaut le socialisme que le régime actuel, dit J. G. Gardiner, dans son discours en réponse à celui du Trône — Il demande aux progressistes et aux indépendants de se rallier à l'opposition pour renverser un "gouvernement qui n'a pas la confiance de l'électorat".

REGINA. — M. J. G. Gardiner, chef de l'opposition, a fait, la semaine dernière, un appel direct aux groupes progressistes et indépendants, leur enjoignant de retirer leur appui à un parti qui ne représente pas la volonté des citoyens de la Saskatchewan, au cours de son discours en réponse au Discours du Trône. Il proposa ensuite un vote de non-confiance contre le gouvernement.

Mieux vaut un gouvernement socialiste

M. Gardiner décline l'invitation de s'unir au parti conservateur sous prétexte que l'amalgamation est prétendue nécessaire pour combattre et faire échouer le groupe socialiste. Il affirme qu'il s'est toujours opposé à une fusion des deux vieux partis pour dicter au peuple la forme de gouvernement qu'il désire. Il dit que "même un gouver-



nement socialiste serait préférable au régime actuel."

Il lança une vigoureuse attaque contre les agissements de la présente administration. Il passa en revue la question des finances, les dépenses du gouvernement et la question scolaire.

La question scolaire

Les libéraux ne désirent pas faire entrer dans leur campagne préélectorale la question scolaire sous l'aspect religieux. Mais le côté financier en sera une de première importance, déclara Gardiner. Il montra comment le régime libéral a financé les écoles depuis le commencement de la province au moyen d'un fonds établi sur les terres d'écoles, les droits de succession et les taxes de corporations. Sous Walter Scott, un fonds semblable fut établi sous le nom de taxe du revenu supplémentaire pour fins éducatives. On utilisa cette réserve pour la construction de l'Université. En 1919, la taxe supplémentaire sur le revenu fut abolie et remplacée par une taxe sur la terre pour alimenter la somme destinée à égaliser l'octroi pour toutes les écoles. Il blame l'attitude de la Chambre et déclare qu'elle a commis une erreur en plaçant ce fonds de réserve scolaire avec les autres revenus consolidés. Il affirme que lorsque son parti sera au pouvoir, il rétablira un fonds scolaire distinct pour l'éducation et pour assurer le salaire des instituteurs, défrayer les frais d'administration et pour parer aux moments critiques de crise tel que le présent.

Laisser de côté la question religieuse

Faisant ensuite allusion aux attaques dont les libéraux ont été victimes durant la campagne de fanatisme de 1929, il déclara que cette question ne devrait pas être soulevée dans la prochaine campagne électorale.

Enumérant les principes du trop fameux litige, M. Gardiner déclare que le présent devrait laisser cette question tranquille. A propos des emblèmes religieux, le chef de l'opposition dit que là où des difficultés sont survenues, soit dans les écoles publiques, soit dans les écoles séparées, les libéraux se sont toujours arrangés pour les régler à l'amiable sans légiférer à ce sujet, tandis que la manière du présent gouvernement est plus sévère et plus piquante.

Quant aux écoles établies dans les maisons de congrégations religieuses, contre lesquelles s'objecte le gouvernement actuel, Gardiner affirme qu'il est préférable, là où la chose est possible que les cours soient donnés dans le local de la commission scolaire. C'est la politique du gouvernement libéral.

Les écoles séparées

Une autre question très discutée en matière d'éducation est celle des écoles séparées. Depuis 1905 elle a donné lieu à bien des controverses. Vers la fin de la campagne électorale de 1929, la question a été mise de côté. Durant toutes ces années, on a soutenu, déclare Gardiner, que le système était fautif. Même avec un gouvernement conservateur à Ottawa et sous un gouvernement contrôlé par les conservateurs en Saskatchewan, on n'est pas saisi de nouveau de la question. Pour cette raison, Gardiner suggère de ne pas y toucher durant la prochaine campagne.

Il ajoute que la vraie question présentement est le problème financier des écoles et des institutions d'enseignement. Non seulement on devrait utiliser les terres d'écoles, mais les premiers argents des taxes devraient être consacrés à défrayer le coût d'administration. Il critique le Discours du Trône parce qu'il ne fait aucune mention d'un plan pour financer les écoles de la province.

L'affaire d'Estevan

Il accuse ensuite le gouvernement de s'être montré trop laxe dans l'affaire du scandale commis à propos des boîtes qui contenaient le scrutin. Il dit que du nombre des personnes non-éligibles des électeurs qui auraient voté pour McLeod, deux furent emmenés aux polls par le président de l'assemblée conservatrice locale d'Estevan. Comme récompense, ajoute Gardiner, ce dernier a obtenu une position dans le service civil.

Le ministre de la voirie

Gardiner décocha ses traits contre l'administration Steward. Il dit que quelque $30,000,000 ont été dépensés sur les chemins depuis que le présent gouvernement est au pouvoir. La moyenne du coût par mille est de $4,647 comparativement à $3,008 sous le régime libéral. Il affirme que le gouvernement a essayé de minimiser le montant des dépenses en annonçant que seulement $11,600,000 avaient été consacrés à cette fin. Actuellement, dit Gardiner, les dépenses excèdent $24,000,000 sans parler du compte de quelque $5,-850,000 en intérêt sur le capital de la dette créée par la construction des chemins.

La Commission de secours

Il est convaincu que très peu d'excuses militent en faveur de l'établissement du Comité de Secours. Durant le régime libéral, déclare-t-il, des sommes se montant dans les millions ont été administrées sans le secours d'une commission. Il ajoute que le gouvernement a placé un certain nombre de gens de la province dans une position semblable à celle de la Russie. "Ce gouvernement a fait tout ce qu'un gouvernement socialiste aurait pu faire, dit-il. Il n'a par conséquent aucune raison de critiquer la Russie."

"Ne croyez pas à une économie organisée," interjecte Bryant.

Je crois que le gouvernement aurait dû faire un tout petit peu d'organisation avant de commencer à économiser, réplique Gardiner.

La dette publique

Le chef de l'opposition se dit alarmé de l'augmentation de la dette publique qui est de $145,623,-000 ou une augmentation de $8,-000,000 depuis l'an dernier.

Il dit que le Discours du Trône est vide de législations vraiment constructives. Il attribue cela au fait que le gouvernement est une coalition. Toute coalition est essentiellement faible, à moins affirme-t-il, qu'elle ait un but spécifique.

Pas de religion à l'école

MEXICO.—Le professeur Enrique Corona, chef du ministère de l'instruction primaire et normale durant un discours aux surintendants des écoles primaires officielles dans le district fédéral de la ville, exige l'établissement de l'éducation rationnelle afin de détruire les principes religieux de la doctrine catholique.

Le professeur Corona demande aux éducateurs de se prononcer sur cette question et de donner leur démission s'ils ne sont pas en faveur.

Réponse d'Anderson

Il demande à Gardiner si, le cas échéant de son accession au pouvoir, il abrogera les lois scolaires — Il accuse les libéraux de partisannerie — Il justifie son administration

Le premier ministre J. T. M. Anderson releva les attaques de M. Gardiner à propos du secours de la dette publique, de la politique scolaire du gouvernement. Il se défendit du mieux qu'il put.

Anderson déclare qu'il ne laissera pas l'opposition s'en tirer à si bon marché. Il va le forcer à se prononcer sur une foule de questions et à déterminer clairement leur position. Il ne veut plus de généralité, mais des détails précis sur la politique des adversaires relative au secours et à la finance.

Il veut connaître la politique de l'opposition

Il admet volontiers l'augmentation considérable de la dette, mais en donne comme raisons principales le secours et les garanties au Wheat Pool. Il demande aux libéraux de lui dire à quels items ils s'objectent, ce qu'ils auraient fait. Auraient-ils dépensé moins, plus ou pas du tout? Il désire savoir ce qu'ils feront de sa loi scolaire, de la Commission du service civile. Le peuple a droit de connaître si les oppositionnistes, une fois au pouvoir mettrout au rancart de telles législations.

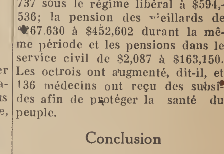
Un gouvernement de loyale coopération

Il dit que depuis les élections de 1929, Gardiner a supplié les indépendants et les progressistes de lui prêter leur appui afin qu'il puisse garder le pouvoir. Il a tout fait mais en vain pour gagner lesdits partis qui ont décidé de soutenir les conservateurs. "Ce gouvernement, continue-t-il, n'est pas un gouvernement de coalition; mais c'en est un de généreuse et loyale coopération." Nous ne nous sommes jamais servi du fouet, dit-il. Un jour, un collègue lui déclara qu'il ne pouvait supporter telle mesure du gouvernement. (Serait-ce une mesure scolaire?) Le premier ministre lui répondit de voter contre la mesure plutôt que contre sa conscience.

"Je me demande si pareille chose s'est vue du côté opposé?" ajoute Anderson.

Partisannerie contre le bien commun

La détermination de Gardiner contre la coalition, est la déclaration la plus partisanne, la plus égoïste jamais faite en Chambre,



affirme-t-il. Il dit que ceux qui ne voulaient pas placer le bien commun au-dessus des intérêts de partis, en pareille période, ne remplissaient pas leur devoir de citoyens. Quant à lui, affirme-t-il, il a toujours considéré ce bien avant les intérêts de son parti.

Irresponsable de la crise

Il explique ensuite que le gouvernement conservateur n'est pas plus responsable de la situation pénible des citoyens de la province qui sont victimes d'une crise contre laquelle les gouvernements n'y peuvent rien. De grands problèmes ont surgi à la faveur de la dépression. Le gouvernement, continue-t-il, a dû nourrir, vêtir et garder les fermiers sur la ferme. La Commission a fourni un travail efficace, aussi efficace qu'il était humainement possible de s'y attendre. Il affirme que cette organisation s'est attirée les louanges d'un député libéral de la Saskatchewan à Ottawa.

Les bons de la province

A un moment où la province faisait de grands efforts pour vendre des bons, les libéraux ont répandu à travers le pays que la Saskatchewan était en banqueroute, que les fonctionnaires du Service civil n'étaient pas payés et que les chèques du gouvernement n'avaient pas de valeur.

Le gouvernement, dit-il, a surmonté la difficulté de l'émission des débentures, mais en aucun moment, il n'y a rien de ressemblant à de l'aide ou à de la coopération de la part des libéraux. Au contraire, ajoute Anderson, ils ont fait tout leur possible pour mettre des obstacles en travers de la route.

Le secours

Il donne ensuite une assez longue liste de chiffres à propos des dépenses du gouvernement et voici pour le secours: Durant trois ans, le secours a coûté au gouvernement les sommes suivantes: $16,500,000 il y a deux ans, $3,000,000 l'année suivante et entre $6,000,000 à $7,-000,000 cette année. Il fait ensuite un rapport des travaux entrepris par la Commission.

Les octrois

Touchant à la question scolaire, il dit que lui et son gouvernement ont tenu ferme pour une législation fixant un salaire minimum pour les instituteurs. Une loi à ce propos est en perspective pour la prochaine session. Le premier ministre fut interrompu par une voix de l'opposition: "Vous ne serez pas ici alors!"

Ces octrois scolaires seront répartis, sur les richesses, affirme Anderson. Nous présenterons une mesure à ce sujet à la prochaine session. Il veut qu'instituteurs et commissaires étudient sérieusement le projet avant la rédaction du bill.

En 1929, les octrois représentaient 13 pour cent des recettes de tout district scolaire. En 1932, ils représentent 20 pour cent. Ce qui veut dire, affirme-t-il, que le gouvernement a dû pourvoir un cinquième de tous les revenus pour les écoles rurales. Il dit que les allocations avaient augmenté de $528,-737 sous le régime libéral à $594,-536; la pension des vieillards de $67.630 à $452,602 durant la même période et les pensions dans le service civil de $2,087 à $163,150. Les octrois ont augmenté, dit-il, et 136 médecins ont reçu des subsides afin de protéger la santé du peuple.

Conclusion

Nous résumons en quelques lignes les raisons qu'allègue Anderson pour gagner la confiance de l'électorat. Le gouvernement a accompli ses promesses électorales; il a reformé l'école publique, l'a assistée autant que faire se peut; il a donné du travail à des milliers de chômeurs, encouragé et financé le retour à la terre, procuré tous les services publics, il a secouru un tiers de la population de la province, il a obtenu $41,000,000 pour l'assistance, et les ressources naturelles; il a empêché 50.000 fermiers de quitter leurs terres, il a reformé le service civil, procuré des bonnes routes, il a stimulé la lutte contre le cancer, il a aidé à améliorer la situation du blé en appuyant le Wheat Pool, il a fait pratiqué beaucoup d'économie dans le coût de l'administration, etc.

Nouvelles

St-Germain et Miskew s'expliquent

EDMONTON. — Les deux anciens membres sont unanimes à dire que le gouvernement Brownlee a failli dans la réorganisation de son cabinet, qu'il n'a pu se prononcer sur les questions majeures, et qu'il est responsable de la division du parti qui se compose maintenant des radicaux extrêmes ou United Front, des grognards, les C.C.F., et des F.-U. déjà bien réduits.

Une fédération de quatre provinces

Un député parle de l'union des provinces de l'ouest du Canada

EDMONTON. — Il y aura fédération des quatre provinces de l'ouest, à moins que l'est du Canada ne modifie son attitude envers l'ouest, de l'avis de D. Cameron, député fermier-uni d'Innisfail, qui a prononcé un discours à la législature d'Alberta. Pendant plus de vingt ans, dit-il, l'ouest a été un heureux apport pour l'est. Maintenant, l'ouest est privé de la grande richesse qu'elle a produite, laquelle est concentrée dans Toronto et Montréal. Si la Confédération doit continuer à exister, l'est devra changer d'attitude. Une fédération des quatre provinces de l'ouest pourrait conclure ses propres traités avec les Etats-Unis et les autres pays.

Dépenses pour secours

REGINA. — Le gouvernement a dépensé un grand total de $43,415,-549.15 pour le secours du 1er sept. 1929 au 31 déc. 1933.

Le cartel du blé en bonne position

REGINA. — L'avance que le gouvernement a fait au cartel pour ses paiements de 1929 est de $13,700,-000, mais chaque dollar dû pour intérêt et capital a été remboursé selon le contrat d'emprunt.

:-: La Page écolière :-:

Causerie

Bien chers enfants,

Encore une Page Ecolière !.. Vous l'accueillez toujours avec plaisir, me dites-vous, et moi je lui confie pour chacun de vous un message d'affectueux intérêt: je la charge de vous redire aujourd'hui mon désir de vous savoir heureux parce que: bon enfant, bon écolier, sincère petit canadien, ami fidèle du "bon parler français".

J'ai remarqué avec joie que le nombre de garçons qui ont envoyé leur composition s'est accru en février — la liste des écrivains en herbe vous le prouvera — mais le *Patriote* serait sans doute très heureux de publier une liste encore plus longue. Venez donc en grand nombre, chers neveux, témoigner de votre amour pour notre belle langue.

On doit vous le répéter souvent à l'école: *aimez* votre langue mieux que toute autre; *étudiez*-la volontiers, vous y découvrirez des richesses insoupçonnées; et surtout, oui, surtout, *servez-vous-en* chaque fois que l'anglais n'est pas absolument nécessaire.

L'histoire nous apprend que le premier acte de Champlain, après avoir débarqué sur le sol de Stadacona, fut d'y planter une croix, indiquant par là que le but suprême de son voyage, de ses sacrifices et de ses souffrances était de conquérir à l'Eglise ce monde nouveau, habité exclusivement par des peuplades sauvages et barbares qui n'avaient encore jamais entendu parler du Christ. Le geste de Champlain fut aussi fécond que sublime. Dans ses profondes méditations le fondateur de Québec avait vu sa petite colonie devenir un grand peuple, articulant comme lui le français et professant comme lui le catholicisme. Cet idéal, il le caressait sans cesse, il y trouvait chaque jour un regain de force et de courage; et cette espérance était si solidement ancrée dans son âme d'apôtre que rien ne put le rebuter, ni les défections de ses protecteurs en France, ni la férocité de l'Iroquois, ni les malheurs qui tombèrent sur lui et les siens, ni enfin l'horreur des périls de toutes sortes qu'il courait quotidiennement.

Le rêve de Champlain fut comme un bon grain jeté dans une bonne terre: il germa et il grandit rapidement et il porte aujourd''hui des embryons de fruits qui étonneraient peut être celui qui les a semés. Mais l'ennemi veut les détruire ava.. qu'ils ne parviennent à leur maturité. Et l'ennemi ne dort nulle part: de Québec il a passé jusqu'ici. Heureusement, il s'est trouvé en tout temps des continuateurs de l'oeuvre de Champlain; toutefois notre belle langue française a-t-elle payé et paye-t-elle encore assez cher sa survivance dans nos plaines de l'Ouest ?

Chers enfants ne l'oubliez jamais, dépositaires d'un trésor si précieux vous avez le strict devoir de veiller sur lui avec soin; à vous aussi incombe l'obligation de défendre votre langue, de la préférer à toute autre, de la parler pour la garder vivante.

N'est-ce pas assez triste d'entendre quelquefois des enfants canadiens-français causer tranquillement en une langue étrangère ou répondre froidement en anglais à une question faite en français ?

O mes chers petits amis, ayez l'esprit large, le coeur grand ! — cela est nécessaire, ici, peut-être plus qu'ailleurs — mais restez donc tous et toujours ce que le bon Dieu vous a faits des Canadiens-Français !

En gardant le doux verbe de France, vous pourrez espérer garder aussi la foi de vos ancêtres !

TANTE PRESENTINE

Nos écrivains en herbe

Comment maîtriser sa colère

La colère est un grave défaut qui peut entraîner aux pires excès les gens qui s'y livrent. C'est un mouvement violent qui nous fait rejeter loin de nous, avec fureur ce qui nuit ou déplaît.

Que de fautes terribles peut faire commettre la colère à celui qui n'a pas su se contrôler dans sa jeunesse ou qui n'a pas écouté les conseils des Sages. Que de gens ne rencontre-t-on pas qui rendent la vie insupportable aux autres, justement à cause des excès violents où leur penchant les entraîne.

Beaucoup d'hommes sont colères parce qu'ils n'ont pas su s'habituer à lutter contre leur violence naturelle. Il faut s'y prendre de bonne heure pour se corriger de cette vilaine disposition et ce n'est pas facile de s'en rendre maître.

L'histoire nous apprend le nom d'un grand saint qui avait été d'un tempérament irascible dans son enfance, et dont le nom devint plus tard synonyme de douceur. Vous avez reconnu saint François de Sales?

Pour se corriger de la colère, il faut réprimer, dès l'origine, tout mouvement violent. J'ai connu quelqu'un qui se mettait à chanter aussitôt qu'il sentait venir la colère, et ce moyen lui réussissait fort bien. Sa mauvaise humeur s'envolait dans les notes plus ou moins élevées qu'il chantait et la fin de la mélodie s'achevait très paisiblement bien que le commencement avait été entonné d'une voix encore frémissante d'impatience.

On doit craindre beaucoup la colère parce qu'elle peut conduire aux pires excès: les meurtres, les crimes sont souvent, hélas! le résultat de colères violentes. Mais sans aller si loin, qu'il nous suffise de songer que ce défaut rend détestable à tous.

Chacun craint le colérique; on l'aime si peu, au point que tous le fuient; il perd ses amis les plus chers.

Si donc, nous sommes enclins à la colère, combattons courageusement ce vilain défaut, employons notre énergie contre lui, et, s'il le faut, mettons-nous une dernière fois en colère contre lui pour le chasser à jamais de notre coeur.

JEANNE,
Grade X.

Souvenirs de Noël

Le jour de Noël on eut beaucoup de plaisir.

Comme vous le savez, les grand-parents donnent beaucoup de joujoux à leurs petits-enfants. Ainsi faisaient les miens.

Je désirais beaucoup avoir une jolie poupée aux cheveux bruns, à la robe rose et bleue, et aux joues rouges. Alors, le soir de Noël je n'oublie pas de renouveler ma demande à papa. Ma soeur fit la même chose que moi. Elle embrassa papa, lui dit quelque chose à l'oreille; papa lui sourit comme il l'avait fait pour moi et me répondit:

"Demande-la au petit Jésus; il te l'accordera certainement."

Très contente, je suis allée me coucher. Je demandai au petit Jésus, la poupée que je désirais et je me suis endormie. A onze heures, on me réveilla. Je m'habillai promptement et je rentrai dans la cuisine. Là, des tantes et des oncles étaient arrivés. Je leur dis bonjour et j'allais jouer avec mes cousins, cousines, frères, et soeurs. On nous avait laissé le salon pour jouer.

Tous les enfants parlaient de ce qu'ils voudraient avoir. L'un désirait un tambour, l'autre une musique à bouche, l'autre un petit automobile, un autre encore une poupée, et ainsi de suite. Tous les désirs étaient différents.

Enfin Minuit sonna et on partit pour la messe de minuit. Dans l'église tout était illuminé. Des lampes électriques, il y en avait et il y en avait. Jusqu'au dessus de la crèche de l'Enfant-Jésus. Ce sont les enfants des écoles qui ont chanté, et M. le curé a dit qu'on avait très bien chanté.

En revenant de la messe, on alla tous réveillonner chez nos grands-parents.

Là on nous défendit l'entrée d'une chambre qui me semblait bien mystérieuse; elle l'était en effet.

Après le réveillon la porte de la chambre s'ouvrit et on put entrer. Un bel arbre de Noël était sur une table, étincelant de bougies allumées.

J'ai eu ma belle poupée. Et des bonbons, on en a eu beaucoup.

C'est ainsi que Noël a passé chez nous.

EMILIE, Gr. V.

Sujets de Composition

GRADES IV à VIII inclusivement:

Un parent vous offre le choix d'un cadeau qu'il désire vous faire à votre fête; écrivez-lui pour lui demander, pour votre famille "un abonnement au Patriote de l'Ouest".— Indiquez les raisons de votre choix.

GRADES SUPERIEURS

Ecrivez au "Patriote" comme à un ami sincère pour lui offrir vos souhaits à l'occasion de son 24ième anniversaire d'existence.

Notes de compositions

Battleford

GRADE XI

Thérèse Pagé, 94.

GRADE X

Marie-Rose Chassé, 93; Suzanne Kelliher, 92; Fernande Grosjean, 91; Yvonne Sergent, 90.

GRADE VII

Louis Breton, 86.

GRADE VII

Raymond Sergent, 89; Cécile Pagé, 89; Laurette Breton, 87 Lillian Pagé, 87.

GRADE VI

France Boyd, 85.

GRADE V

Jacqueline Michaud, 88; Yvonne Lacerte, 87; Armand Manègre, 86; Bernadette Charbonneau, 85; Joseph Manègre, 83.

GRADE IV

Roger Larochelle, 88; Maurice Michaud, 87.

Bellegarde

GRADE X

Cécile Millette, 92; Cécile Laville, 90; Marguerite Georges, 89.

GRADE VII

Denise Petit, 90; Marie Martine, 87.

GRADE VI

Arthur Perraux, 79; Lucienne Perraux, 77; Gérard Georges, 75; Alcide Sylvestre, 73; Maurice Monin, 73.

GRADE V

Ida Moreau, 81; Alphouse George, 80; Angéla Sylvestre, 78.

GRADE IV

Béatrice Poirier, 80; Marcel Cancade, 79; Marcel Moreau, 77; Antoinette Wolensky, 77; Aline Sylvestre, 75; Gilberte George, 75; Charles Wolensky, 74; Gabriel Sylvestre, 72.

Debden

GRADE VI

Simonne Lamothe, 70; Jeannette Chalifour, 68; M.-Jeanne Labrecque, 65 Lucien Leclerc, 63; Alfred Chalifour, 61.

GRADE V

Lucille Savard, 65; Emile Lamothe, 62; Alcide Bertrand, 59.

GRADE IV

Henri Lévesque, 67; Marie Ruel, 65; Germaine Fréchette, 64; Albert Blais, 62; Laura Gaudreault, 62; Raoul Gaudreault, 61; Claire Vallée, 60; Raymond Houde, 59; Edgar Lajeunesse, 58; Aimé Bertrand, 56.

Gravelbourg

GRADE XII

Irène Godin, 95; Annette Légaré, 93; Georgette Laville, 93.

GRADE XI

Lucille Dupras, 95; Fernande Fournier, 92; Estelle Dion, 89; Jacqueline Michaud, 85; Stella Belisle, 84.

GRADE X

Rosa Fafard, 90; Cécile Crépeau, 88; Irène Gravel, 85; Rolande Audette, 85; Germaine Petit, 84; Edouard Belisle, 82; Eva Laverdière, 81; Gerald Northrup, 80; Odile Latour, 78; Ethel Lemyre, 77; Raymond Belisle, 75; Marie-Anne Boisselle, 70; Wilfrid Houle, 62.

GRADE IX

Irène Coots, 90; Alice Oeuvray, 88; Patricia Lamone, 86; Hélène Lapierre, 84; Ione Tétreault, 83; Alice Lafrenière, 83; Jules Lacasse, 82; Raymond Laverdière, 80; Lucille Piché, 78; Youville L'Heureux, 76; Roland Beaudoin, 74; Rose-Anna Poirier, 72; Yvette Boucher, 69; Eveline Lefort, 65.

GRADE VIII

Renée Gravel, 85; Laurette Amyot, 83; Geneviève Bouvier, 78; Albert Beauregard, 70; Denise Fitamant, 68; Roland Boucher, 67; Antonin Duhamel, 65; Gisèle Martel, 60; Marie-Anne Gauthier, 60; Roger Larivière, 59; Wadell Thorson, 58; Eugène Guénette, 58; Léonette Boucher, 57; Fernand Mailhot, 50; Marie-Berthe Mailhot, 50; Jeanne Beauregard, 45; Robert Lafrenière, 40; Albina Vermette, 40; Théodore Bouvier, 20.

GRADE VII

Raymond Bouvier, 87; Hélène Babin, 86; Cécile Prud'homme, 81; Lucille Larivière, 75; Claire Lafrenière, 70; Simonne Mailhot, 70; Cécile Martel, 63; Robertine Piché, 61; Maude Neita, 60; Madeleine Bourgeois, 57; Marie Rémillard, 54; Pauline Juneau, 52; Alice Northrup, 50; Ernest Arguin, 40; Blanche Northrup, 35.

GRADE VI

Louis Laverdière, 86; Marcel Bonneau, 86; Lucien Juneau, 85; Pierre Gravel, 80; Elmer Doutre, 78; Claire Prud'homme, 70; Edouard Gauthier, 70; Hélène Boiselle, 64; Cécile Levac, 65; Laurette Piché, 45; Régina Martel, 35; Irène Huel, 30; Lionel Bourgeois, 30; Henri L'Heureux, 25; Léo Saulnier, 20; Aimé Poirier, 18.

GRADE V

Octave Juneau, 85; Bernard Laverdière, 85; Isabelle Mailhot, 84; Colette Gravel, 84; Réjane Desautels, 80; Jacqueline Mailhot, 80; Raymond Beauregard, 74; Henri Bélanger, 72; Colette Bourgeois, 70; Germaine Rémillard, 70; Cécile Leblanc, 61; Cécile Boucher, 60; Fernande Bourgeois, 58; Léo Bouvier, 40; Marcel Boucher, 38.

GRADE IV

Ernest Hamel, 82; Edmond Guénette, 80; Liliane Arguin, 80; Thérèse Parent, 79; Lucille Boiselle, 78; Antoinette Beausoleil, 78; Marylin Coutu, 77; Séraphin Mailhot, 77; Edgar Larivière, 76; Hélène Bourgeois, 74; Roy Geres, 72; Gérard Larivière, 71; Léo-Paul Lizée, 70; Simone Larivière, 66; Claire Gauthier, 65; Lionel Bouvier, 59.

Laflèche

GRADE X

Jeanne Cantin, 90.

GRADE VII

Thérèse Piché, 85; Eva Beaudoin, 85; Germaine Gervais, 85; Madeleine Belcourt, 80; Germaine Beaudoin, 80; Elie Bachelu, 80; Eileen Bourke, 75; Noella Nolet, 75; Camille Bourassa, 70; Patrick Morin, 68; Laurent Lizée, 66; Pauline Campeau, 65; Barbara Pilsner, 65.

(Suite à la page 7)

Ma langue française

Toujours je parlerai ma langue maternelle,
Et je garde avec soin ce dépôt précieux,
Langue aux accents si doux, si parfaite et si belle,
Langue de mes amis, langue de mes aïeux.

Le français, tout d'abord, sur le sein de ma mère,
Est bercé dans ses bras, je l'ai balbutié;
Plus tard, quand ma raison s'ouvrit à la lumière,
A des termes nouveaux je fus initié.

Ce fut, au temps jadis, la langue de ces êtres
Chéris et vénérés de nous, leurs descendants:
Comme un fleuve, émanant du coeur de nos ancêtres,
D'âge en âge elle arrive au coeur de leurs enfants.

Notre parler français, langue familiale,
Resserrant les liens des proches, des amis,
Procure au peuple entier cette union morale
Qui la rend formidable à tous ses ennemis.

Joints par ces noeuds sacrés, nous aimons la patrie,
Ses coutumes, ses moeurs, son chant national.
Son drapeau, son commerce, avec son industrie:
Qu'il fait bon respirer l'air du pays natal !

Si dans le voisinage habite un hérétique,
Qu'avec lui nos rapports soient purement civils;
Mettons en garde ainsi notre foi catholique:
Notre parler français éloigne les périls.

La France, fille aînée et bras droit de l'Eglise
Sur la pierre fondée, est notre mère, à nous:
Et sa langue aimée, elle nous l'a tranmise
Avec la sainte foi, que nous professons tous.

Notre langue française est bien belle, elle est fille
De ce double idiome, hellénique et romain:
Langues de l'héroïsme et du génie, où brille
Avec le plus d'éclat l'orgueil du genre humain.

Que de charmes je goûte dans sa littérature,
Dans ses vers inspirés, ses éloquents discours,
Ses livres érudits, j'en aime la lecture.
Beau langage français, je t'aimerai toujours.

G. M., ptre

L'apostolat des malades

Tante Présentine accuse réception de la lettre suivante et se rend au désir de son aimable correspondante en publiant quelques notes sur la belle oeuvre de L'Apostolat des Malades.

Voulez-vous, chère Tante Présentne, faire connaître "LApostolat des malades à tous ceux à qui vous vous intéressez, s'il vous plaît.

En vous remerciant de ce service et de tout ce que vous faites pour notre chère jeunesse, je me dis votre très reconaissante,

S. M. T.

❖ ❖ ❖

ORIGINE ET BUT

L'apostolat des malades, pieuse union fondée en Hollande en 1925 et érigée le 5 mars 1927 dans l'oratoire de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Paul le Wisques, a pour but de faire des malades des apôtres, par l'acceptation, le support et l'offrande de leurs souffrances pour l'Eglise et le bien des âmes. Ainsi les élevant au-dessus d'eux-même, leur fait-elle trouver, dans la sanctification de leurs maux leur meilleure consolation.

CONDITIONS D'ADHESION

Les membres de l'"Apostolat" sont des personnes affligées d'une maladie autre qu'un malaise passager. Infirmité, vieillesse, mutilation, etc., suffisent à y donner droit d'entrée.

Il est simplement demandé à ces malades:

1° D'accepter leurs souffrances de la main de Dieu;

2° De les supporter en union avec la Passion du Seigneur;

3° De les offrir à Dieu pour le salut du monde.

Mais il ne leur est pas défendu de demander leur guérison cependant.

4° Envoyer son adhésion, nom et adresse au Secrétariat.

N. B. Aucune cotisation n'est exigée. Pour subvenir aux frais, le Secrétariat, confiant à la Providence, s'en remet aux offrandes volontaires des malades eux-mêmes ou de leurs parents et amis.

DIRECTION

Pour le Canada:
Secrétariat des Malades,
Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes,
Mont-Joli- P. Q.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

REGINA, Sask.

Mort de M. J.-A. Saindon

Succombant à une maladie qui le minait depuis quelque temps, M. J.-A. Saindon de Radville, expira dimanche soir, le 18 février, vers 7h., à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Muni des sacrements de la sainte Eglise, il fut assisté à ses derniers moments par le R. P. F. Blanchin, O.M.I. Il fut exposé en chapelle ardente chez Mme A.-S. Clermont d'où il fut porté à la cathédrale pour les funérailles; les porteurs furent MM. G. Audette, J. J. McCurran, T. Boyle, J. J. Smith, du Ministère de l'Agriculture, de Régina, MM. E. Ayotte de Wolseley et J.-P. Miller de Radville. Le service fut chanté par M. le curé Morrissette assisté du R. P. Adrien, O. F.M. et du R. P. Hughes, curé de la cathédrale comme diacre et sous-diacre; une nombreuse assistance remplissait la nef centrale. A l'orgue, touché par M. Ehman, MM. A. Létourneau, R. Falardeau, G. Paquette, P. Boutillier se partagèrent les soli. Les Soeurs Grises, celles de Saint-Louis et de Notre-Dame des Missions étaient représentées; au sanctuaire, avaient pris place le R. P. Granger de St-Hubert, MM. les abbés Foisy, Bea, Daley, Wilhelm et le R. F. Eusèbe, O.F.M. Aux familles Saindon et Clermont nos sympathies et notre meilleur souvenir devant Dieu.

Baptême

Le docteur Charles Clermont a fait baptiser sous le nom de Marie-Madeleine, une petite fille née le 22 février; le Dr Alfred Clermont d'Edmonton et Mme E. Saindon furent parrain et marraine.

Varia

Les dimanches, 18 et 25 février, la messe des Canadiens français fut une messe solennelle chantée. Mme G. Audette a lancé au profit des Pères Franciscains le tirage d'un magnifique couvre-lit en soie; les personnes qui voudront aider à cette organisation sont priées de s'adresser à Mme G. Audette, Régina. M. Georges Tétu a passé une semaine à l'hôpital des Soeurs Grises sous observation. Le R. P. Granger et M. Chouinard ont quitté cette semaine l'hôpital des Soeurs Grises.

—Corr.

STORTHOAKS, Sask.

Funérailles

Après quatre semaines de maladie, M. Paul-Henri Beaudoin s'éteignit doucement dans le Seigneur, le 5 février, après avoir été muni des dernières consolations de notre sainte religion.

Il était âgé de 21 ans. Il laisse dans le deuil son épouse (Léonie Meunier), une fille, Liliane; ses parents, M. et Mme Osias Beaudoin; six soeurs: Edwidge (Mme Thomas Bourque), Anna (Mme Philippe Paradis), Joséphine (Mme Camille Carrière), Georgiana, Jeanne et Marie-Louise; quatre frères: Urbain, Gérard, Elizée et Appollinaire.

Le service fut chanté le 8 février par M. l'abbé L. Martin, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Bois curé de Bellegarde, comme diacre, et Ferland, comme sous-diacre.

Malgré la mauvaise température, une nombreuse assistance assistait au service. Les porteurs furent MM. Thomas Bourque, Camille Carrière, Philippe Paradis, Antonio Martin, Ernest et Théodore Toupin; porte-croix, M. Jean-Charles Nadeau.

Nos plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

❖ ❖ ❖

Le 4 février, eut lieu à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle du cercle local de l'A.C.F.C. Malheureusement, ce soir-là, il faisait tempête de fait qu'il y eut beaucoup moins de monde qu'on s'y attendait. Il y eut partie de whist dont le premier prix des dames fut gagné par Mme G. Blérot et celui des hommes par M. Henri Carrière. Il y eut rafle et vente de tartes. Les recettes furent substantielles.

Mme Wilfrid Duhamel ainsi que ses deux enfants nous ont quittés pour aller dans la province de Québec.

Baptêmes

Le 11 février, Joseph, Rodolphe, Laurent, enfant de M. et Mme Albert Lapierre, née Cécile Handfield.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

—Corr.

MUTRIE, Sask.

Activités de notre cercle

Notre cercle paroissial va de l'avant. Depuis les élections de janvier, trois réunions ont eu lieu. A la première, il y a eu nomination pour les différentes fonctions en cause. Sur proposition d'un des membres il fut décidé de remplir un article spécial de nos constitutions, soit: l'assemblée mensuelle. Après discussion, il fut décidé que le deuxième dimanche du mois serait le jour acceptable à tous. Il fut ensuite décidé d'organiser une soirée spéciale pour l'établissement financier de notre cercle. Aussitôt dit, aussitôt fait. Une veillée et parties de cartes suivies d'un concert pour le 11 février. Le résultat en est très satisfaisant et surtout le bon entrain régna admirable. Les belles chansons françaises furent à l'honneur. Notre patriotisme réveillé! Le cercle doté d'un dépôt! Enfin l'association favorisée!

La deuxième réunion fut de courte durée. Un certain programme d'action y fut discuté.

En troisième lieu, nous en sommes venus aux questions sérieuses. Pouvons-nous avoir une école qui donne l'enseignement en français?

La réponse fut facile. Les dernières élections des commissaires la donnèrent. Un des nôtres votant contre, changea notre majorité en minorité. La seule alternative était de demander à un de nos membres de faire des cours de français. Ce qui fut accepté.

D'autres questions de moindre importance furent aussi discutées. Et l'assemblée fut dissoute après la prière d'usage.

Divers

M. Anthime Collin suit un traitement à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et retour parmi nous.

MM. René Lapierre, Russel Swinton, Pierre Morin et J.-A. Cason sont allés à Creelman comme délégué à la convention libérale du 14 février.

Mardi, le 13 courant, un service du septième jour fut chanté pour le repos de l'âme de M. P. Beaudoin, cousin de M. le curé.

—Corr.

ST-LEON DE JACK FISH, Sask.

Activités

Lorsqu'on parle d'une partie de cartes à St-Léon, on s'attend à une bonne soirée et l'on n'est jamais déçu.

Dimanche dernier, malgré qu'un bon nombre de nos gens soient au chantier, une assistance nombreuse se réunissait dans la salle paroissiale.

Après le "whist", chacun, à tour de rôle, monte sur l'estrade pour chanter ou déclamer. Même nos bons vieux anciens ne se laissèrent pas surpasser par les jeunes. M. le curé donna une déclamation qui créa une hilarité soutenue.

C'était une de ces vieilles soirées d'autrefois où les bonnes et belles chansons étaient à la mode et où régnait toujours la plus franche gaieté.

L'on procéda ensuite à l'élection du nouveau comité de l'A.C.F.C.

Président, M. D. Arcand
Vice-prés., M. H. Bru
Sec.-trés., M. H. Bernier
Conseillers: MM. R. Lavoie, Chs Day, Ed. Gagné, Ed. Blanchette, R. Chaland.

On nous dit qu'à leur première réunion, les officiers du comité décidèrent d'avoir le pique-nique paroissial le 24 juin. Il leur a semblé bon de le laisser savoir à l'avance pour éviter des inconvénients.

Baptême

M. et Mme Art. Lavigne sont les heureux parents d'un fils qui reçut au saint baptême les noms de Maurice-Denis. Parrain et marraine, René et Aline Lavigne.

Deuil

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Jules Côté de North-Battleford, fille de Mme Amédée Lavigne de notre paroisse. Beaucoup de parents et d'amis sont allés assister aux funérailles. La paroisse entière sympathise avec la famille en deuil.

❖ ❖ ❖

M. et Mme A. L'Heureux sont en visite dans leur famille depuis quelques temps. Mme L'Heureux est revenue de l'hôpital de North-Battleford où elle a subi une grave opération. Tous, nous sommes heureux de la voir en bonne voie de guérison.

Dimanche, le 3 février, avait lieu au sous-bassement de l'église une soirée de cartes. Impossible de nommer tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette soirée et qui nous ont amusé par leur chanson ou leur déclamation. Mais nous ne pouvons passer sous silence "Les Prodiges" par M. le curé Coursol. Notre curé, en bon père, sait nous dérider tout en nous disant des vérités. Après la partie de cartes, eut lieu l'élection du nouveau comité de l'A.C.F.C.

C'est avec douleur que nous avons appris la mort soudaine de Mme J. Côté (née A. Lavigne) de North-Battleford, survenue à l'hôpital Notre-Dame, le 17 février après une maladie de quelques heures seulement. Mme Côté qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de notre paroisse, était aimée de tous et sa mort qui nous a causé un véritable chagrin laisse parmi nous un grand vide. Douée d'un caractère gai, affable et généreux, son bon coeur bien souvent lui suggérait des actes de charité, qu'à son grand regret, sa santé toujours délicate lui refusait d'accomplir, mais bien peu nombreux sont ceux qui parmi nous n'ont pas joui de son bienveillant accueil, car pauvre comme riche, tous connaissaient le chemin menant à sa demeure. Profondément chrétienne et vraie patriote, elle a su sans bruit toujours résister à l'influence ambiante de la ville et, par ses exemples, conservé et légué à ses enfants, avec les vertus de nos femmes canadiennes nos traditions et notre beau parler français.

Les funérailles et la sépulture eurent lieu à North-Battleford au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, témoignage vivant de l'estime dont jouissait la défunte, qui laisse pour la pleurer son mari, M. Jules Côté, ses deux fils, Albert et Edouard, sa mère, Mme A. Lavigne, dix frères et deux soeurs, Mme T. Ferron de cette paroisse, et Mme J. Létourneau de Rosetown.

A toute la famille en deuil nous offrons notre plus sincère sympathie et nos prières pour le repos de l'âme de leur chère défunte.

Malgré l'état lamentable des chemins, plusieurs gens de notre paroisse se sont rendus à North-Battleford, assister aux funérailles de Mme Côté.

—Correspondante.

DOMREMY, Sask.

Le 18 février, dans la salle publique, un magnifique concert a été joué par les dames et messieurs de la paroisse au bénéfice de l'église.

Ces deux séances comiques ont été on ne peut mieux exécutées et la distribution des rôles des mieux partagée. La salle était remplie et la foule rieuse et charmée ne ménagea pas ses applaudissements. Recettes: $51.00 qui serviront à compléter le paiement de l'installation de la lumière électrique dans notre église.

PROGRAMME

Ouverture: Duo de piano, "Qui vive", par Mme J.-E. Ouellet et sa fille, Mlle Aline.
Chant: "L'étoile du marin" Mme Louis Parent et Mlles Marie Joubert et Aline Ouellet.
Comédie: "La voix du sang", en deux actes. Acteurs: MM. Jos. Brodeur, Dr J.-B. Legault, Pierre Marsollier, fils, Marcien Forestier, Jules Lavertu, William Deault, et Walter Guillet.
Solo de violon et piano: M. et Mme Pierre Legault.
Chant: Mlles Marie Joubert et Aline Ouellet.
Tante d'Amérique: Comédie en deux actes: Acteurs: Mmes Eugène Ouellet, Adolphe Parent, Camille Gay, Louis Parent, Joseph Brodeur, et Mlles Aline Ouellet et Blanche Parent.
Chant: "Jeanne d'Arc", M. Jules Lavertu.
Au Canada! Dieu Sauve le Roi!

Chaleureuses félicitations et sincères remerciements aux actrices et acteurs de ce superbe concert.

❖ ❖ ❖

Cet hiver, les parties de gouret, (hockey), ont été fréquentes à Domremy. Des joutes sérieuses se sont engagées entre les clubs de Wakaw, St-Louis, Hoey et Domremy. Sans prétention de notre part, nous devons féliciter le club de Domremy, des nombreuses victoires remportées sur ses adversaires. Noms des membres: Président, M. Alfred Molstad; gérant, M. Alec Kennedy; arbitre, M. Louis Parent; MM. Pierre Kuppenbender, Adrien Bremner, Edmond Betemps, Fernand Rabut, Félix Baribeau, Philippe Dansereau, Adélard Préfontaine, Lyle Johnson, Marcien Forestier, Jacques et Robert Mareschal.

Le 6 janvier, M. Constant Trumier a été élu marguillier de la paroisse en remplacement de M. Henri LeBlanc, sortant de charge. M. J.-E. Ouellet a été réélu commissaire de notre école du village.

Les familles Côté et Detilleux de Vonda se sont établies sur des terres dans la paroisse. La famille A. Dandeneault, dans le village.

Baptêmes

Le 1er janvier a été baptisée Aline-Lorraine, née le 21 décembre 1933, fille de M. et Mme Pierre Trumier. Parrain et marraine, M. Joseph Tessier de Fenton et Mlle Marie-Louise Tessier.

Le 25 février, a été baptisé: Joseph, né le 17 courant, fils de M. et Mme Dr J.-B. Legault. Parrain et marraine, M. et Mme Aristide Guillet.

Notre coeur de chant, qui s'est surpassé à la grand'messe de Noël, en exécutant une messe en trois parties, nous procurera les mêmes joies à Pâques par l'audition de cette même messe harmonisée. Remerciements et félicitations à notre organiste et à nos chantres dévoués.

—Corr.

Notes. . .

(Suite de la page 6)

GRADE VI

Alice Huyghebaert, 67; Léo Morin, 66; Syvio Cloutier, 65.

GRADE V

Maurice Dandurand, 76; Maurice Périgny, 72; Léo Lizée, 70.

GRADE IV

Roland Gervais, 70; Armand Brunelle, 70; Gertrude Bachelu, 68; Rita Beaudoin, 66.

Meyronne

GRADE XI

Marie-Madeleine Dugas, 95; Liliane Thuot, 93; Edna Thuot, 89.

GRADE X

Marguerite Brière, 88.

GRADE VIII

Cécile Roy, 82; Léonard Fauchon, 79; Laura Thuot, 75; Laure Couture, 70; Marie Brière, 60.

GRADE VII

Marie-Claire Couture, 72; Alice Roy, 70; Léo Therens, 68; Thérésa Donauer, 50.

GRADE V

Raymond Girardin, 85; Jeanne Fortier, 78.

GRADE IV

Charles Van Elslande, 82; Thérèse Laplante, 70; Gaston Couture, 65; Germaine Smith, 60.

Mattes

GRADE VIII

Irène Lamy, 80.

GRADE VII

Juliette Pouliot, 83; Lionel Blais, 80; Romuald Sévigny, 72.

GRADE VI

Roland Fortier, 75; Isabelle Pouliot, 73; Nativa Blais, 71.

GRADE V

Laurette Fortier, 68; Bruno Lehouillier, 66; Ethel Cathers, 60; Béatrice Cathers, 60.

GRADE VI

René Blais, 68; Georgette Héroux, 67; Bernard Parent, 65; Lucie Lehouillier, 64; Rosa Blais, 60; Henri-Paul Fortier, 555.

GRADE III

Ernest ? , 65; Irène Pouliot, 62; Laurent Sévigny, 60; Cécile Croteau, 56.

Montmartre

GRADE XI

Cécile Perron, 82.

GRADE X

Antonia Lévêque, 75.

GRADE IX

Léodina Bajotte, 75.

GRADE VIII

Laura Collins, 80; Laetitia Fournier, 75.

GRADE VII

Cécile Lévesque, 75; Suzanne Bachelu, 72; Gilberte Côté, 72; Clara Boudreau, 69; Antoine Perron, 64; Noella Perron, 62; Alphonse Perron, 59.

GRADE VI

Clovis Goulet, 78; Louis Chouinard, 77; Edouard Perron, 75; Germaine Van de Velde, 75; Gérard Chouinard, 69; Charles - Auguste O'Shaughnessy, 65.

GRADE V

Léa Lévesque, 80; Welley Dubois, 80; Rolande Gounlet, 77; Thérèse Coupal, 75; Madeleine Provencher, 75; Marjorie LeBlanc, 72; Thérèse O'Shaughnessy, 70; Rita Coupal, 69.

GRADE IV

Marcel Lévesque, 75; Irène Van de Velde, 75; Marie-Reine Pellerin, 73; Marie Louise Boulet, 70; François Gratton, 70; Noella Lévesque, 69; Yvette Provencher, 65; Eléonora Betz, 59; Théodore Betz, 57.

Ormeaux

GRADE VIII

Jeanne Brassard, 81.

GRADE VII

Simonne Brassard, 79.

GRADE V

Marcel Beaulac, 73.

Ponteix

GRADE IV

Agnès McCarthy, 72; Emma Thibault, 71; Joseph Dumont, 70; Georgette Aura, 69; Marcel Levasseur, 69; Léo Gauvin, 68; Louise Renville, 67; Marie-Louise Lambert, 65; Judith Levasseur, 64; Norma Hall, 62; Antoinette Aurat, 60; Robert Rousseau, 60; Roland Luron, 58.

Debden

GRADE VI

Rose Marie Labrecque, 68; Gérard Blais, 61; Laurent Labrecque, 59.

GRADE V

Marie Léda Short, 62; Paul-Emile Ruel, 58.

GRADE IV

Germaine Pépin, 60; Marguerite Labreque, 67; Gérard Labrecque, 64.

Prince Albert

GRADE VIII

Bella Lafrenière, 84; Madeleine Jutras, 83; Edith Gagnier, 81; Rosé Hessdorfer, 80; Roland Pelletier, 75.

GRADE VII

Irène Brulotte, 78.

GRADE VI

Raoul Vézeau, 75; Henri Hessdorfer, 74; Louis Rousseau, 72.

GRADE VI

Anna Lafrenière, 74; Gérard Painchaud, 73.

GRADE V

André LeGuilloux, 755.

Prud'homme

GRADE VIII

Roger Henriet, 90; Yvette Lepage, 89; Henriette Bandet, 87; Gérard Normand, 85; Pauline Cadorette, 85; Yvonne Monnette, 80; Lorette Lafrenière, 79; Edward Carberry, 78; Jérémie Brûlé, 75.

GRADE VII

Madeleine Bandet, 88; Berthe Baril, 87; Albert Fontaine, 85; René Masson, 85; Raymond McCrea, 83; Jeannette Marineau, 80.

GRADE VI

Gérard Fontaine, 85; Annette Lepage, 85; Marthe Henriet, 84; Laurent Baril, 84; Clara Carberry, 83; Laurette Masson, 82; Raymond Carberry, 81; Pierre Cadorette, 81; Léo Marineau, 80; Ida Fontaine, 79; Victor Painchaud, 78.

GRADE V

Emilie Bandet, 84; Albert Cadorette, 83; Maria Hounjet, 81; Laurent Préfontaine, 81; Gérard Masson, 80; Lionel Loiselle, 80; Adrien Baril, 79; Laurent Fontaine, 79; Léopold Marcotte, 78; Robert Marcotte, 78; Elzéar Brûlé, 74.

GRADE IV

Alma Baril, 80; Léona Brûlé, 80; Hélène Loiselle, 79; Maurice McCrea, 78; Isabelle Mareotte, 77; Alcide Préfontaine, 75; Ernest Fontaine, 75, Wilfrid Lepage, 73; Clarence Préfontaine, 71.

Radville

GRADE X

Alfréda Moria, 89; Aline Bourassa, 87.

GRADE IX

Geneviève Labossière, 88; Gérard Fontaine, 85.

GRADE VIII

Liliane Grenon, 86; Simone Dionne, 85; Ernest Demers, 70.

GRADE VII

Albert Bourassa, 84; Georges Prost, 82; Francis Gagnon, 80; Jeanne Prost, 75; Rita Cherpin, 75; Gilberte Lizée, 72; Ida Bourassa, 70.

GRADE VI

Eveline Deschambault, 84; Anna Fontaine, 82; Léo Morin, 79.

GRADE V

Thérèse Bourassa, 83; Louis Maurice, 82; Joseph Carles, 81; Clura De Roose, 80; Denise Cyr, 80; Arsène Bourassa, 78; Madeleine Farand, 78; Paul Fontaine, 78; Bertha Dionne, 75; Paul Demers, 75; Marcel Bourassa, 75; Adrien Bourassa, 72; Juliette Lafrenière, 72; Roméo Bourassa, 60.

GRADE IV

Lucie Gagnon, 80; Angèle Morrissette, 79; Henri Martin, 70; Léandre Morrissette, 70; Edouard Gagnon, 70; Henri Deschambault, 65; Francis Daigle, 55; Patrick Hamilton, 55; Albert Pradine, 50; Pierre Dionne, 50.

Wauchope

GRADE XI

Justine Quenelle, 89; Alice Boutin, 83.

GRADE VI

Germaine Landry, 81.

GRADE V

Rita Boutin, 82; Aurélie Thomas, 80; Marguerite Goeujon, 77; Sidonie Goeujon, 76.

GRADE IV

Lorette Landry, 75; Gérard Goeujon, 70; Gérard Boutin, 68; Albert Leurquin, 66.

Ferland

GRADE IX

Rosario Morin, 88.

GRADE VII

Jean-Marie Morin, 86; Armand Laberge, 82.

GRADE VI

Cécile Brisebois, 80.

GRADE V

Tréflé Brisebois, 75.

GRADE IV

Armande Laberge, 72; Wilfrid Morin, 70.

NOUVELLES

Un groupe canadien-français disparaîtrait

Détruite par les flammes, l'église S.-Joachim de Détroit était le dernier vestige des pionniers français---Elle ne sera pas reconstruite.

DETROIT, Mich. — L'église de S.-Joachim, détruite par les flammes le 1 1février au matin, était le dernier souvenir des premiers pionniers canadiens-français sur le Détroit de 1701. St-Joachim ne sera plus rebâti, au dire du R. P. André Shéridan, des PP. du St-Esprit. Erigée en 1885, cette église avait hérité de tous les souvenirs de l'ancienne église de Ste-Anne, autrefois rues Bates et Larned, après Jefferson ave., premier lieu de prières choisi par Antoine de La Mothe-Cadillac à son arrivée avec ses cent Canadiens au nouveau fort. — "Hélas! tout: calices, ostensoirs, vieilles peintures, chemin de Croix, ornements sacrés, tous ces souvenirs furent la proie des flammes, malgré les essais de sauvetage du P. Shéridan qui pénétra dans l'église à diverses reprises.

Les PP. du St-Esprit de la Province des Etats-Unis n'avaient maintenu cette paroisse que pour permettre aux Canadiens français maintenant dispersés à travers toutes les paroisses de la ville, de continuer leurs dévotions dans leur propre langue. On venait à St-Joachim se confesser et entendre un sermon en langue française. Depuis les débuts jusqu'à ces derniers temps, il y avait toujours un ou deux Pères français. Le P. Shéridan, Irlandais d'origine, aidé l'an dernier, du P. J. Dolan (Ottawa), prêchait régulièrement en français; il avait fait s s études théologiques en France. La section de la rue Congress ne compte plus de familles françaises, et la paroisse anglaise des Saints Pierre et Paul couvre entièrement le territoire de la paroisse nominale de St-Joachim. Les 2,000 Canadiens français dispersés dans la grande ville aux cent églises catholiques ne pourront voir à l'érection d'une nouvelle église; et ainsi nous disparaissons un peu plus dans l'aglomérat anglo-américain.

Les contre-coups de la crise américaine

Fermeture de l'Institut international d'organisation scientifique du travail

La crise américaine vient de provoquer la fermeture à Genève, d'un des organismes internationaux, en marge de la S. D. N. et du B. I. T. "l'Institut international d'organisation scientifique du travail."

Le Comité directeur de cet Institut annonce, en effet, que la fondation américaine qui subventionnait cet Institut se trouve dans l'impossibilité de continuer sa contribution.

En conséquence, l'activité de l'Institut ne sera pas maintenue. La bibliothèque et les rapports scientifiques de l'Institut ont été déposés au Bureau international du travail qui donnera toutes facilités aux personnes qui désireront les consulter.

Trois hommes d'Etat se tournent

La foi seule peut mouvoir le monde

CITE VATICANE. — L'*Osservatore Romano* remarque que Henderson, Doumergue et Roosevelt ont invoqué la vertu religieuse".

Après avoir passé en revue la banqueroute morale, les crises économiques et politiques et la paralysie générale de l'univers, le quotidien de la Cité Vaticane continue:

"Trois hommes d'Etat invoquent la religion comme une vertu sociale. La chose privée devient la chose publique, comme le catholicisme l'a toujours soutenu. Puisque la moralité, le bien-être et cette puissante impulsion à un ordre plus élevé ne peuvent être choses privées, la foi et la religion seules peuvent pousser et développer l'idée de l'intérêt collectif et public. Le mécanisme, la sociologie, la philosophie peuvent lier les morceaux d'un organisme broyé, mais la foi seule peut le mouvoir. La foi chante la poésie d'un christianisme vivant et agissant. la foi n'est qu'un rayon de la gloire de Celui qui meut toute chose.

"A ces trois hommes d'Etat, Jésus s'est révélé. Ils sont comme les trois rois mages le montrant au monde."

Le Consistoire semi-public

Le lundi matin, 16 janvier, a eu lieu le Consistoire semi-public, au cours duquel le Pape a demandé aux cardinaux et prélats leur vote sur la canonisation de la bienheureuse Marie-Michelle du Saint-Sacrement, fondatrice des Soeurs Adoratrices Servantes du Saint-Sacrement et de la Charité; celle de la bienheureuse de Marillac, veuve Le Gras, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Charité, et celles des bienheureux Pompillo Pirrotti, Clerc régulier des Prêtres de la Mère de Dieu, et Don Bosco, fondateur de la Société des Salésiens.

24 cardinaux étaient présents, notamment le cardinal Binet, archevêque de Besançon, et le cardinal Fossati, archevêque de Turin; les patriarches de Huyn, Rossi et Vicentini, ainsi que 40 archevêques et évêques.

Les cardinaux ont lu leur vote, par ordre d'ancienneté; parmi les prélats on remarquait Mgr O'Doherty, archevêque de Manille.

Après le vote, le Pape s'est réjoui de l'unanimité des votes et a fixé la date des canonisations: 4 mars pour la bienheureuse Marie-Michelle; 11 mars pour la bienheureuse de Marillac; 19 mars pour le bienheureux Piirotti; 1er avril pour Don Bosco.

Programme de Restauration sociale

Les commentaires du programme de restauration sociale viennent de paraître dans une brochure de 80 pages. En voici l'introduction

Le 8 mars 1933, l'Ecole Sociale Populaire convoquait en une journée d'études, avec l'approbation de l'Ordinaire de Montréal, une douzaine de prêtres et de religieux de différents diocèses.

Quelques journaux ont donné à l'époque une liste plus ou moins complète des assistants.

Cette réunion comprenait: S. Exc. Mgr. Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, alors directeur du Grand Séminaire de Montréal, Mgr Eugène Lapointe, vicaire général honoraire de Chicoutimi, Mgr Charbonneau, vicaire général d'Ottawa, Mgr Duranleau, curé de Sorel, Mgr Lebon, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, le R. P. Forest, O.P., doyen de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal, le R. P. Archambault, S. J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire, l'abbé Philippe Perrier, professeur au scolasticat de Joliette, l'abbé Emile Cloutier, curé aux Trois-Rivières, le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C., l'abbé Jean Bertrand, aumônier des syndicats catholiques de Montréal, le R. P. G.-H. Lévesque, O.P. ,professeur au scolasticat d'Ottawa, les RR. PP. Chagnon, S.J., et de Léry, S.J., professeurs au scolasticat de l'Immaculée-Conception.

Le but de cette journée, ainsi que l'annonçait la lettre de convocation ,était double: étudier d'abord le programme de la *Co-operative Commonwealth Federation*, puis établir un programme de restauration sociale, appuyé sur l'encyclique *Quadragesimo anno* et adapté aux réalités du pays.

L'opportunité d'un tel travail saute aux yeux. A cette époque surtout où le groupe Woodsworth se montrait très actif tant au Parlement que dans les assemblées publiques, la saine opinion s'inquiétait et demandait une directive. Cet appel venait non seulement des rangs du peuple, mais aussi d'hommes de profession, de députés, de membres du clergé, voire de dignitaires ecclésiastiques.

Il s'accompagnait presque toujours d'une remarque: Si le programme de ce nouveau parti va trop loin, ne pourrait-on pas—puisque des réformes s'imposent — en établir un qui conviendrait aux catholiques, qui leur indiquerait jusqu'où ils peuvent aller dans leurs revendications sociales?

L'Ecole Sociale Populaire jugea ces demandes opportunes. Fondée pour diffuser la doctrine sociale catholique, elle se crut tenue d'y répondre. Mais, étant donnée l'importance du sujet, elle ne voulut pas entreprendre une telle tâche hâtivement et par ses seules lumières. Avec une louable prudence, elle organisa cette journée où désireuse de faire avant tout oeuvre doctrinale, elle invita que des moralistes.

Deux rapports y furent présentés, l'un par le R. P. Lévesque, O.P., sur la C.C.F., l'autre par le R. P. Chagnon, S.J., sur les directives sociales catholiques.

C'est de ce dernier rapport qu'est né le premier programme de restauration sociale. "Les grandes lignes — ainsi que le rapporte la brochure 232-233 de l'E. S. P., publiée peu après — en furent arrêtées sur-le-champ. Dès le lendemain, un comité travaillait à sa rédaction. Le texte ainsi préparé fut soumis à une nouvelle discussion, puis à l'approbation de hautes personnalités ecclésiastiques et laïques." Il parut sous la signature de l'Ecole Sociale Populaire, qui en prit la responsabilité.

Mais les auteurs du programme avaient voulu s'occuper surtout des principes. Bien accueilli en général, plusieurs trouvèrent cependant qu'il demeurait trop sur les hauteurs, dans les généralités. Tel fut notamment l'opinion de quelques laïcs qui proposèrent d'eux-mêmes d'en faire une application plus concrète aux problèmes du jour.

Et voilà l'origine du fameux programme No 2. Des hommes de professions diverses, que liait un même esprit social, se réunirent pour en formuler les différents articles. Travail assez laborieux, animé de discussions intéressantes et cordiales.

Pour des raisons personnelles, deux ou trois des collaborateurs crurent préférable de ne pas prendre rang parmi les signataires du programme. Chacun, en tout cas, pouvait se rendre à lui-même et aux autres le témoignage qu'ils avaient travaillé dans une parfaite harmonie, mus par le seul mobile de l'intérêt public, et surtout en dehors de tout esprit de parti. Jamais, durant ces délibérations qui furent longues, la moindre idée ne vint à l'un ou à l'autre des collaborateurs que ce groupe — où le seul homme mêlé à la politique active était un libéral — pût travailler pour ou contre l'un de nos deux partis.

Nous n'avons pas ici à défendre ce programme. Ce simple exposé des faits devrait réfuter la principale objection qui lui fut lancée: c'est une machine politique, "un pampblet bleu".

On pourra discuter l'opportunité de telle ou telle réforme. Il n en reste pas moins que, pris dans son ensemble, ce programme constitue un magnifique effort de redressement social, conforme aux besoins de notre pays et appuyé sur les données de la doctrine sociale catholique.

Les commentaires que contient cette brochure expliquent les principaux articles du programme. Ils ont été rédigés par quatre de ses signataires.

En leur donnant l'hospitalité, l'Ecole Sociale Populaire, répétons-le, ne substitue pas aux auteurs. Heureuse de les accueillir, dès lors que leur doctrine est conforme à celle qu'elle prêche et s'exprime en termes mesurés, elle leur laisse cependant — c'est la règle suivie pour toutes ses brochures — leur pleine responsabilité.

Ecrits dans un véritable esprit de sérénité, de collaboration loyale des classes, de compassion pour ceux qui souffrent, de charité et de justice sociale, nous souhaitons que ces commentaires trouvent les mêmes dispositions chez tous ceux qui les liront.

L'énergique chancelier d'Autriche, Dollfuss, disait dernièrement qu'il voulait reconstruire son pays sur les bases de l'encyclique *Quadragesimo anno*. Peuple catholique, telle devrait être aussi notre suprême ambition, à nous, Canadiens français. Elle est réalisable, mais à une condition: que devant le bien commun les intérêts de parti s'effacent et que chacun, quelles que soient ses idées sur l'opportunité de telle ou telle réforme, accepte les grands principes de fond énoncés par Pie XI et rappelés récemment avec tant d'autorité par le primat de l'Eglise canadienne.

Cette restauration sociale, instamment demandée par le Pape et seule capable d'arrêter les progrès du communisme dans notre pays, nous entendons bien. pour notre part, fidèles aux origines de notre oeuvre et à tout son passé, y travailler sans relâche, sous la direction des autorités ecclésiastiques et en dehors de tout esprit de parti.

L'Ecole Sociale Populaire.

Cette brochure est en vente aux bureaux de l'Action Sociale Populaire.

Un gouverneur américain catholique pour un pays catholique

Nous avons dit la sympathie très grande que montrait le président Roosevelt à l'égard de l'Eglise catholique et de ses représentants. Il a d'ailleurs pris des catholiques dans son gouvernement et son amitié pour plusieurs prélats, notamment pour le cardinal Hayes, archevêque de New-York, est bien connue, lisons-nous dans la *Croix* de Paris.

On nous signale à ce propos, de Manille, que le peuple des Philippines s'est réjoui de l'excellente idée qu'a eue le président d'envoyer dans ce pays catholique, comme gouverneur, un catholique pratiquant, M. Murphy, d'origine irlandaise.

M. Murphy ne craint pas de montrer sa foi en toute occasion, sans forfanterie, mais sans respect humain.

Tout en restant dans la limite de la constitution, il fait valoir tous les droits des catholiques dans cette contrée, et sait indiquer à tous leurs devoirs. Dans les déclarations qu'il a faites sur sa politique, il a montré qu'il serait le digne imitateur du chef d'Etat qu'il représente et qui, suivant les directives des Encycliques pontificales, veut assurer, avec la dignité du travail, la dignité des travailleurs par la satisfaction de leurs désirs légitimes, la sécurité de leur emploi et par des conditions de vie décentes pour eux et pour leurs familles.

Le 30 novembre dernier, il institua, pour cette même date, une journée d'action de grâces pour le peuple philippin afin "de reconnaitre humblement, proclamait-il, les bénédictions que nous a accordées la main de Dieu tout-puissant, afin que nous exprimions notre foi en la divine Providence qui assure notre destin; afin que nous nous montrions dignes de nouvelles et plus grandes espérances pour nous et pour toute l'humanité".

A l'arrivée de M. Murphy à Manille l'Université civile était présidée par un franc-maçon, un renégat catholique. Ce dernier ne tarda pas à démissionner, et l'on se demande si l'intervention du gouverneur n'y est pas pour quelque chose.

Statistiques

Le diffusion du christianisme dans le monde, d'après le Comité central de l'Année sainte

Le Comité central de l'Année sainte vient de publier, en un tract intitulé *Mundi Redemptor* 33-1933, une statistique relative à la diffusion du christianisme et du catholicisme à travers le monde, au cours des dix-neuf siècles de la Rédemption, en comparaison avec les autres religions.

Voici quelques chiffres sur la situation présente.

En Europe, on compte aujourd'hui 201,855 000 catholiques (43 pour cent de la population totale); 234 millions 529,575 chrétiens non catholiques (50 pour 100) et 31,340,-816 non-chrétiens.

Dans l'Amérique du Nord, les catholiques sont au nombre de 52 millions 513,320 (33 pour 100); les chrétiens non catholiques: 85,540,-818 (54 pour cent) les non-chrétiens 21,000,130 (13 pour 100).

Dans l'Amérique du Sud, contre 73,050 585 catholiques s'opposent seulement 541,984 chrétiens non catholiques, et 1,552,602 non-chrétiens.

En Afrique, il y a 5,387,678 catholiques et 9,103,725 chrétiens non catholiques (4 et 7 pour cent), alors que les non-chrétiens sont au nombre de 125,574,630 (89 pour 100).

Enfin, en Asie, on trouve 17 millions 038,874 catholiques (2 pour 100), 9,450,545 chrétiens non catholiques (1 pour 100), tandis que la masse non chrétienne s'élève au chiffre formidable de 970,354,614 infidèles, soit 97 pour 100.

Les pourcentages généraux des diverses religions dans le monde s'établissent ainsi:

Catholiques, 19 pour 100; confucianistes, 16.4; musulmans, 13; indouistes, 12.1; boudhistes, 10.8; protestants, 8.9; schismatiques, 7.1; animistes, 6.6; sans religion, 4.1; hébreux, 0.9.

Grand mouvement de retour à la terre

Réunion des autorités de l'Ouest et des représentants des chemins de fer.

REGINA. — On a entrepris ce qu'on croit devoir être le plus grand mouvement de retour à la terre depuis les premiers pionniers de l'ouest. Le premier ministre Anderson et les membres de son cabinet, des sous-ministres et des représentants des deux principaux réseaux ferroviaires, ainsi que les maires de Régina, Prince-Albert, Saskatoon, Swift Current, Battleford-nord et Weyburn, se sont réunis pour tenir une conférence d'une journée. Les représentants des compagnies de chemins de fer ont promis leur coopération pour ce qui est de la réduction des taux, et ils ont fait des offres généreuses. Les colons pourraient s'établir sur les terres non cultivées des compagnies de chemins de fer sans faire de déboursés pendant deux ans. Le gouvernement a accordé un octroi de 8200, et des octrois égaux seraient aussi accordés par le gouvernement fédéral et les municipalités.

CHOC EN RETOUR

—Avez-vous consulté quelqu'un avant de venir vous faire examiner?

—Oui, docteur, le pharmacien...

—Naturellement! Et quel conseil idiot vous a-t-il donné?

—Il m'a dit de venir vous voir.

Notes Sportives

Ligues professionnelles

Position des équipes

LIGUE DE LA SASKATCHEWAN

Section Sud

	J.	G.	P.	N.	Pts
Weyburn ...	20	15	5	0	36
Régina Aces ...	20	11	8	1	23
Régina Vics ...	20	7	12	1	15
M.J. Crescents	20	7	12	1	15
M. J. Falcons	20	5	15	0	10

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	40	22	9	9	53
Maroons	41	16	16	9	41
Canadiens	40	16	19	6	38
Américains ..	41	13	18	10	36
Oltawa	40	11	24	5	27

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	Pts
Détroit	41	20	11	10	50
Chicago	40	17	12	11	45
Rangers	40	19	14	7	45
Boston	41	12	24	5	29

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	F	N.	Pts
Détroit	36	18	14	4	40
Syracuse	38	18	17	3	39
Buffalo	38	14	13	11	39
London	35	15	13	7	37
Windsor	38	16	20	2	31
Cleveland	35	14	18	3	31

GUSTAVE CARRIER REMPORTE LE PRIX

Félicitations au jeune Gustave Carrier pour son succès obtenu au concours de l'ouverture du nouveau poste de radio CKBI de Prince-Albert. Ce concours a duré trois jours. Sur 74 programmes variés, le premier prix a été décerné à Gustave qui a donné un fort joli programme des mieux apprécié.

Il a une belle voix de baryton. Ce résultat aura peut-être une influence quelconque dans l'avenir de ce collégien qui n'a que 18 ans. Nos meilleurs souhaits à l'heureux gagnant.

Corr.

COURTE ET BONNE

Une dame se vantait de n'avoir jamais aimé quoi que ce soit.

—Pas même vos enfants? lui répondit son interlocuteur.

—Si fait... quand ils étaient petits ... et aussi mes diamants...

—Quand ils étaient gros!